ARRITTI

nu 2808 da u 14 à u 20 di sittembre 2023

57a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Max
U fundatore

- Max Simeoni in memoriam -

Le visionnaire - Le stratège - Aleria - **Arritti** - Ecunumìa
Aghjone - Lingua - **Auropa** - L'umagi - **Autunumìa** - Pace

A sunta

2	**Accapu di a reddazzione** Màssimu
3	**Cap'artìculu** In memoriam, Max Simeoni
4	**Storia** Max Simeoni, u fundatore
5 - 11	**Intervista** Max Simeoni, le visionnaire, le stratège
6 - 15	**Sprichji di stòria**
11	**L'umagiu di l'Anziani per l'avvene**
12 - 13	**L'umagi è e reazzioni**
14 - 15	**A nàscita d'Arritti**
16	**L'ultimu edituriale di Max Simeoni** L'autonomie pour être maître de son destin
17	**Umagiu in Ponte Novu**
17 - 19	**Annunzii legali**

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE : MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF : FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE : MARC BATTISTINI • RÉDACTION : 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE : VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR : STAMPERIA SAMMARCELLI - BIGUGLIA 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262

Màssimu

Arritti hè prufundamente addulurìtu. Max Simeoni, u fundatore di u nostru settimanale, fundatore di u naziunalìsimu corsu mudernu, sustegnu di tante lotte di pòpuli è di e so necessàrie sulidarità, s'hè spentu ssu 9 di sittembre 2023.

Nanzu tuttu, era u babbu d'Albert, Julia, Ghjuvan'Carlu è l'amore di a so vita, Marie Christine, a so moglie, a so cumpagna d'ogni ghjornu. Pensemu à tutti i soi, moglia, figlioli è figliulini, nipoti è niputini, cucini, à i s'amichi afflitti, à a Corsica urfanella.

Ugnunu camperà à a so manera u dolu, è averà i so ricordi cù ellu, individuali o cullettivi. I mo sìntimi à mè si cunfòndenu. Trà l'immensa pèrdita pè a Corsica è per tutti i militenti autunumisti, l'omu ch'ellu era, u spìritu lìberu, a forza di l'analisi è l'intelligenza di e situazioni. L'impegnu accanitu tutta a so vita da ch'ellu si rispunsabiliseghji u pòpulu corsu è possi truvà cù l'unione è a demucrazìa e strade di l'avvene. A ràbbia ch'ellu ci hà messu, a passione, a determinazione, a generosità, tuttu ciò chì mancherà à a nostra ìsula è à e so lotte. Mondu volte hà impeditu catastrofe è drami ind'è u naziunalìsimu. Era una parola di pace è di custruzzione. Per Arritti hè un viotu tamantu è irrimpiazzèvule.

Di l'altra parte, aghju un antru pugnu in pettu di tuttu ciò ch'ellu m'hà purtatu à mè di più ìntimu. Aghju betu à a so surgente. Ghjè ellu cù Francescu Alfonsi ch'hà furmatu a ghjòvana militente ch'eru tandu, è mi ferma sempre in mente u nostru primu scontru quand'ellu m'hà accolta cumu sè eru una persunalità. Pò tutte l'annate scorse dopu, induv'ellu m'hà presu sott'à a so prutezzione. Max era u mo secondu babbu. Più chè a nazione, m'hà insegnatu a vita è e rilazioni umane. Cusì, era u militente accanitu chì tuttu u mondu cunnosce, ma era dinù un omu generosu, stuzzicaghjolu dinù, chì li piacìa à ride di e so passioni. Avìa daretu a so apparenza discreta, una presenza tamanta per sustèneci è truvà suluzioni à i nostri prublemi quand'ellu ci vulìa. Cuntava maravigliosamente a stòria di u nostru paese è i fatti ch'ellu avìa campatu. Quantu n'avemu fattu *colli è falla* in vittura à chjachjarà ore sane nant'à e riunioni è i fatti naziunalisti !

Omu di cunsiglii, circava sempre à capisce u cumu è u perchè di e situazioni da pudè megliu affruntale, è ritene ne e lezzioni. Analizava in permanenza l'andature umane, da stirpane u megliu, smuntà i mecanìsimi gattivi, insegnacci a strada bona. Era u stratege, quand'Edimondu era u carismaticu. Max hà cunseptualizatu u naziunalìsimu corsu mudernu, era impegnatu notte è ghjornu da fà ch'ellu àppia un avvene cullettivu u pòpulu corsu. L'autunumìa di sicuru – u cumbattu di a so vita – cunvintu ch'ellu era di l'interdipendenza di a Corsica in u mondu d'oghje. Ma più chè l'autunumìa, a demucrazìa. Era un omu determinatu è prontu ancu à scuzzulà u Statu francese, sin'à cundannassi à a machja. Ma u so *leitmotiv* hè sempre statu a demucrazìa. Sapìa chì a Corsica ùn pudìa affruntà a cinquèsima putenza mundiale, ma bellu più, sapìa ch'ùn si face un pòpulu cuscentu, arrittu è decisu, chì assucièndulu è rispunsabilizèndulu cù i principii di a demucrazìa.

Màssimu, ci avete indidatu a strada. Vulerìa tantu chì a ghjuventù sàpia ciò chè vo avete purtatu à a Corsica.

Ghjuventù, impara è bevi à a so surgente. Ghjè u caminu ch'ellu hà inditatu chì solu ci permetterà di scrive un avvene di pace è di sviluppu. È sì tù chì l'hai in manu.

Ripusate in pace, caru Màssimu. L'avete più chè meritatu. Ci avete offertu tamanta làscita. À noi di sapè tramandala. ■

Fabiana Giovannini.

Par **François Alfonsi**

In memoriam

Max Simeoni

Ce samedi 9 septembre 2023, Max Simeoni est décédé à l'âge de 94 ans. Arritti perd celui qui l'a créé, et la Corse perd le « père-fondateur » du nationalisme corse de l'époque moderne.

Max était l'aîné, entraînant ses frères Edmond et Roland, puis de plus en plus de Corses de sa génération, dans le combat pour le peuple corse. Au début des années 60, le peuple corse était même ignorant de sa propre existence, tant l'œuvre d'assimilation avait été loin, qui avait effacé des mémoires les mouvements politiques nés au lendemain de la guerre de 14-18, puis largement dévoyés ensuite durant la Seconde Guerre Mondiale.

Il a fallu repartir de zéro, dans une Corse exsangue économiquement et démographiquement, dont la seule perspective offerte à la jeunesse était l'exil, tandis que le berceau du village ne retenait que les plus âgés.

Le clanisme avait formaté les esprits, abritant une réalité identitaire forte tout en la mettant au service de sa propre destruction, par la généralisation de l'assistance, du sous-développement et de l'exil, ainsi que par l'acceptation de toutes les négations : négation de l'Histoire, jamais transmise ni enseignée, négation de l'Identité, folklorisée et mise au seul service d'un tourisme naissant, négation de la langue et de la culture, de moins en moins transmise, de plus en plus marginalisée. Pour sortir d'une telle situation, la révolte était insuffisante. Il fallait bâtir une démarche politique de long terme, fondée sur une conscience ferme que l'on propage autour de soi par la force de ses propres convictions. C'est à cette tâche que Max Simeoni a consacré toute sa vie, jusqu'à la fin.

Le Max Simeoni des années 60 avait la foi du pionnier, celui qui est habité par une certitude qui lui a fait occulter l'isolement des premiers temps. Ils étaient une poignée, sans moyens, avec peu de militants et sans mandats électifs, mais le doute ne les a jamais gagnés. Ils étaient sûrs de leur combat et de sa profonde justesse.

Le Max Simeoni des années 70/80 a été le premier en Corse à oser affronter une réalité alors encore refoulée en proclamant, en éditorial d'Arritti en 1973 : *« Je suis un nationaliste corse »*. Mais il avait aussi la prémonition que l'euphorie née des événements d'Aleria devait être canalisée. À longueur d'articles dans Arritti, il a appelé à proscrire tout affrontement entre Corses, affirmé que le clanisme devait être vaincu par la démocratie, que la violence était mortifère par nature et qu'elle ne pouvait être le centre de l'action politique même si elle était inévitable ponctuellement.

Il a supporté avec ses frères, et plusieurs responsables engagés dans la création de l'UPC et d'Arritti, les affres des barbouzes de Francia. Plusieurs plasticages l'ont visé personnellement mais ils ne l'ont jamais ébranlé politiquement. Il répondra à ces agressions en procédant au plasticage à visage découvert de la cave d'Aghjone, un an après les événements d'Aleria, alors qu'Edmond attend son procès. Plusieurs années durant, il a connu la clandestinité puis la prison, avant l'amnistie obtenue lors de l'élection de François Mitterrand.

Dans le courant des années 80 et 90, alors que son frère Edmond avait été éloigné par la maladie après un premier grand succès aux élections de l'Assemblée de Corse en août 82, il prend les rênes de l'UPC, assumant les années les plus difficiles du mouvement autonomiste alors submergé par l'engouement de la jeunesse attirée par les succès de la lutte de libération nationale.

Mais, pour Max Simeoni, le socle de ses convictions n'a pas changé. Il prône l'autonomie pour la Corse, écarte toute autre voie que la voie démocratique, et il s'engage pour fédérer les combats des peuples sans États en Europe. Il est ainsi au cœur de la création de l'ALE au tout début des années 80, puis il mène les contacts avec le mouvement écologiste. En 1989, il est ainsi élu député européen, troisième sur la liste menée par Antoine Waechter. À Bruxelles il rejoint le sarde Mario Melis, le basque Karlos Garaicoetxea, l'écossaise Winnie Ewing, le catalan Herribert Barrera. Trente ans plus tard, le groupe Verts-ALE est toujours actif au Parlement européen.

Le retour d'Edmond sur le devant de la scène politique au tournant de l'an 2000, puis le relais passé à son neveu Gilles en 2010, l'ont amené à s'effacer un peu de la scène publique. Mais il a continué avec constance et sans faiblir à enfoncer le clou de ses convictions, à chaque occasion : pas de construction politique d'avenir sans des structures fortes et démocratiques, nécessité de se projeter en Europe pour y imposer la réalité du peuple corse et faire pression sur l'État français pour obtenir son autonomie et sa reconnaissance constitutionnelle, donner toujours la priorité à l'action démocratique, et rechercher avec constance ce qui a été le cœur de son engagement politique durant 70 ans : l'Union du Peuple Corse. ■

Max Simeoni U fundatore

Fondateur d'Arritti, le 8 décembre 1966, Max Simeoni était aussi le fondateur du nationalisme corse moderne. Edmond Simeoni, disparu il y a 5 ans, disait de son frère aîné : *« il m'a tout appris »*.

Max était aussi parmi les fondateurs de l'Alliance Libre Européenne (en anglais EFA Party) au début des années 80, qui regroupe aujourd'hui 46 partis nationalistes en Europe dont plusieurs aux responsabilités. Il était co-fondateur de la Fondation Maurits Coppieters, rattachée à l'ALE, et co-fondateur de la Fédération Régions & Peuples Solidaires, dans la foulée de sa candidature à l'élection présidentielle de 1994. C'était un défenseur infatigable des luttes de peuples et nations sans État, même les plus petits, les plus oubliés, car il était profondément humaniste et savait que pour construire un monde meilleur, c'est au plus près des luttes, qu'il faut se trouver. D'une détermination à toute épreuve, Il était prêt à tous les combats, tous les risques, comme en 1976, un an après les évènements d'Aleria, où pour secouer encore le joug jacobin qu'il n'a jamais cessé de dénoncer, il a fait sauter à visage découvert la cave du colon Cohen-Skalli car les trafics dénoncés à Aleria se poursuivaient. Il a tenu un an le maquis. Reparu au départ du préfet Riolacci (qui avaient mis en place les réseaux barbouzes), après quelques mois de prison, l'État ne l'a pas poursuivi car cela aurait mis l'accent sur les dérives du Gouvernement. Dérives qu'il a continué à dénoncer inlassablement, notamment pour combattre l'action des barbouzes de Francia, quelques années plus tard encore à travers l'affaire Bastelica-Fesch. Co-fondateur de l'APC (Associu di i Patriotti Corsi), de l'ARC, puis de l'UPC, il a cofondé aussi le PNC avant de s'en détacher à la création de Femu a Corsica, mais toujours en gardant sa libre pensée, à travers notamment les éditoriaux d'Arritti. De tout temps, il n'a cessé de plaider pour un mouvement fort dans ses pratiques démocratiques et sa capacité à associer le peuple corse aux décisions. Il a maintenu même dans les pires moments un dialogue indispensable avec l'ensemble de la famille nationaliste pour agir sur ses évolutions positives et tenter de prévenir l'affrontement entre Corses. Il a toujours été disponible au dialogue y compris avec l'État, pour faire passer les messages indispensables. Il a notamment participé activement au processus qui a conduit au statut Joxe, en faisant partie de *« la bande des quatre »* (avec Laurent Croce, Henri Antona et José Rossi), élus associés par le ministre pour mettre au point le statut, hors de l'influence négative des clans. C'est lui qui arrachera dans ce processus la reconnaissance du peuple corse. Elle sera votée par l'Assemblée nationale dans la loi Joxe, mais malheureusement censurée par le Conseil constitutionnel, malgré la tentative de Mitterrand qui introduisit l'ajout *« composante du peuple français »*...

Il a tant apporté au nationalisme corse et européen, qu'il est difficile de faire la synthèse d'une vie si forte d'engagement à travers ce numéro spécial. La Corse peut s'énorgueillir d'avoir eu parmi ses fils, deux frères (sans oublier le cadet Roland toujours à leurs côtés) qui sont des pères fondateurs et ont énormément compté. Si Edmond c'était le charisme et l'énergie bouillonnante, Max était le penseur, le stratège, le visionnaire. Il avait beaucoup lu des luttes de libération nationale et beaucoup étudié l'histoire des peuples, et par son intelligence d'analyse des situations, il avait cette obsession de chercher à comprendre les mécanismes, à les démonter, pour en tirer les meilleures leçons et méthodiquement réfléchir à comment sensibiliser toujours mieux, à toucher le plus grand nombre par des pratiques démocratiques qu'il rêvait d'installer durablement. Il savait que pour bâtir le développement, une nation, il fallait un peuple conscient qu'il est un peuple, et prêt à s'investir quotidiennement pour son avenir. Et qu'il fallait pour cela un parti uniquement voué à cette mission.

Ce combat reste encore à gagner. Inspirons-nous des enseignements qu'il a pu laisser durant toute une vie d'engagement et de passion pour la Corse et pour son peuple. ■

Arritti.

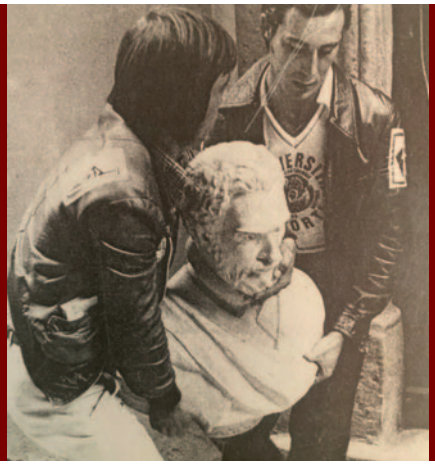

Aleria. Depuis son QG à Bravone, Max Simeoni suit les évènements et reste en contact permanent avec son frère, Edmond. Tout de suite après le drame, Edmond en prison, il a en charge de relever le mouvement, de remobiliser les militants inquiets et de préparer le procès où son frère risque la peine de mort...

Il ordonne le déménagement des archives du siège de l'ARC (notre photo) dissout par le Gouvernement (heureusement, Arritti fut protégé de toute dissolution, en déclarant le titre au nom de la mère de Max, Carlita Simeoni).

Le peuple corse, pourtant non préparé à une lutte aussi difficile, ne s'y trompe pas et défend l'action de l'ARC car l'irresponsabilité du ministre de l'Intérieur, Michel Poniatowski, aux manettes au Gouvernement déserté par le Président de la République (Valery Giscard d'Estaing) et son Premier ministre (Jacques Chirac) tous deux en vacances... n'échappe à personne. *« Le sang ne tache pas les mains du peuple corse, il souille celles des hommes qui ont préparé, organisé et commandé un assaut stupide, inutile et inhumain »* dénonce Max Simeoni dans une phrase devenue célèbre. ■

Max Simeoni Le visionnaire, le stratège

En 2015, Arritti éditait un numéro spécial « 50 anni di u naziunalìsimu corsu ». Max Simeoni, était notre grand témoin et jetait un regard toujours aussi clairvoyant sur ces plus de cinquante années de luttes. Nous reproduisons ici cette interview et ses enseignements. Sa parole est la mieux indiquée pour nous raconter son rôle dans l'histoire. Histoire qu'il nous faut sans cesse rappeler comme il le faisait lui-même pour nous aider à mieux préparer l'avenir.

En 2016, Arritti fêtera ses 50 ans, le nationalisme corse contemporain a donc plus d'un demi siècle ! Et vous êtes un « grand témoin » de cette histoire récente… quel regard portez-vous sur ces cinquante années de lutte ?

Je vois un verre à moitié plein et à moitié vide. Demi-plein parce que les vocables de peuple corse, d'autonomie et de souveraineté pour la maîtrise du destin de ce peuple, qui faisaient scandale, font partie du débat aujourd'hui et même ceux qui ne tiennent pas à les prononcer, impliquent leur contenu dans leur raisonnement politique.
Les nationalistes (les « natios ») aux dernières élections ont représentés 36 % des votants. Ils sont incontournables localement et aussi à Paris.
À demi-vide dans la mesure où aucun moyen suffisant pour atteindre l'objectif de sauvetage et de pérennisation du peuple corse n'existe ni dans les compétences de la CTC, ni dans les lois fondamentales de la République jacobine. Et le temps dès lors continue à travailler contre le peuple corse. Notre lutte retarde l'échéance mais la démographie s'étiole (vieillissement de la population, flux croissant de populations exogènes...), l'identité s'affaiblit (la langue corse sans coofficialité ne peut pas être sauvée...), la terre insulaire est vouée à la marchandisation et aux spéculateurs, les maires subissent fautes de ressources...
Donc si on a avancé dans les « idées », l'avenir du peuple corse est sous la loi du tout ou rien. La menace de disparition historique ne peut être écartée que s'il est reconnu officiellement et s'il a les moyens de maîtriser son destin.

Beaucoup ignorent ce qu'a été la période du « *Riacquistu* »… comment arrive cette renaissance d'une conscience nationale pour le peuple corse ?

On a appelé *« Riacquistu »* la période d'explosion culturelle qui a eu lieu dans les années 70 à travers les poètes, les écrivains, et surtout les groupes de chanteurs, I Muvrini et Canta u Populu Corsu en tête. Elle a été précédée d'une prise de conscience politique.
Pour moi, elle commence à la fin de mes études médicales. De Marseille, on suivait par journal et radio, l'agitation des mouvements revendicatifs avec espoir, *« enfin la Corse bougeait ! »* En 20 ans, après la guerre,

l'exil pour la recherche de l'emploi dans l'hexagone en pleine « reconstruction » et aux colonies, avait vidé l'île. Deux mouvements revendicatifs un peu opposés, celui du pharmacien Martini, RPR, d'analyse économique, et celui du *29 Novembre*, plus populaire, sans politiciens locaux, tout au moins à ses débuts, avaient mis les foules dans la rue. L'esprit était à la colère. *« Nous sommes les enfants abandonnés de la France ! »*
Le pont à voie unique en bois de Casamozza, construit par les Américains en 1943, était tout un symbole debout depuis 30 ans après la fin de la guerre.
Quand je visse ma plaque de médecin en 1962, plus rien, ou plutôt une déprime générale, la morosité. À la recherche d'une explication, les uns et les autres se renvoyaient la balle, je finis par comprendre que l'échec venait d'une mauvaise analyse. Martini voulait éclairer le pouvoir gaulliste des besoins économiques, considérant que les politiciens locaux étaient incapables de présenter le moindre dossier. Ceux du *29 Novembre* pensaient qu'il suffisait d'occuper la rue avec des banderoles et des slogans pour se faire prendre en compte par le pouvoir central.
Signalons aussi, après les accords d'Évian en 1962, le projet – énergiquement rejeté par la population – de faire à l'Argentella, au sud de Calvi, des essais atomiques souterrains pour la mise au point de la bombe atomique.
Avec quelques autres, nous avions la conviction que ces mouvements revendicatifs avaient ignoré la nature jacobine des rapports de l'île avec l'État central (Paul Marc Seta, le Dr Dominique Buresi, Charles Santoni...). En 1964, avec Paul Marc Seta, nous lançons le Cedic* et nous publions son manifeste qui contient déjà tous les principes que l'ARC, puis l'UPC, vont développer. Ensuite, les culturels du *Riacquistu* remuent les tripes et les jeunes s'engagent.

Arritti, que vous avez fondé en 1966, jouera un rôle important. Je pense notamment à cet éditorial que vous avez signé en 1973 : « Je suis un nationaliste corse »… qu'est-ce qui motive ce « cri » que vous lancez à travers notre hebdomadaire ?

Un journal m'est apparu comme une nécessité, la presse locale (Nice-Matin, le Provençal) nous occultait plus ou moins et la « radio » régionale n'était, avant Mitterrand, que « radio préfecture » et « radio François Giacobbi », président du Conseil général. Ces deux seuls médias nous ignoraient. Faute d'un quotidien possible, plutôt qu'un mensuel décalé par rapport à l'actualité, nous avons opté pour un hebdomadaire que les militants avec leurs seuls moyens ont lancé avec comme titre, un cri : « Arritti ! »
Indispensable, il le reste. Il a joué un rôle important dans la voie de l'émancipation du peuple corse. Les barbouzes ont plastiqué l'imprimerie militante que nous avons fini par créer, en vain.

…

** Comité d'études et de défense des intérêts de la Corse. Dans nos colonnes, Max Simeoni n'a jamais cessé d'y faire référence : « Tout y est ! » nous répétait-il. Le Manifeste du Cedic effectivement jette les bases de la revendication d'autonomie. Il parle « d'ethnie » plutôt que de peuple corse, car le vocable est plus usité à l'époque. La menace de sa disparition, la spoliation, la colonisation, la décorsisation, le racisme anti-corse, le centralisme, les « droits imprescriptibles » de cette ethnie (ce peuple), et la solution politique à rechercher pour répondre au problème politique. Il alerte aussi sur la désunion, sur le miroir aux alouettes des élections, sur la nécessaire adhésion de l'opinion, sur l'intérêt collectif à faire valoir en toutes circonstances… oui, tout y est !*

... Oui, en 1973, j'ai écrit un éditorial en première page : « Je suis un nationaliste corse » surmonté de l'effigie de Pasquale Paoli. Les jeunes engagés poussaient à « l'autonomie » pour nous déborder. Ce vocable d'autonomie figurait dans le manifeste du Cedic de 1964, mais nous estimions qu'il fallait du temps pour l'expliquer et qu'il valait mieux éviter que la crainte et la méfiance qu'il pouvait inspirer ne soient utilisés par les anti « peuple corse ». Mon article voulait dire que nous n'étions pas un simple mouvement « régionaliste », qu'il y avait un peuple avec des droits et une nation niés, et que notre engagement était ferme, démocratique, humaniste. Notre lutte était défensive, contre l'injustice.

Cette année 2015 marque les 40 ans des événements d'Aleria. Dans quel contexte se déroulent-ils à l'époque ?

Les tensions n'ont pas manqué, ponctuées d'affrontements avec les « forces de l'ordre » : soutien aux jeunes agriculteurs qui occupent la mairie de Ghisunaccia, appel du maire de Serriera, Guillaume Leca, qui veut notre appui pour une « manif » à Porto. Il veut garder deux postes d'agent EDF, la gendarmerie avec ses 2 ou 3 gendarmes, et combler les nids de poules qui constellent les routes du littoral. Pas de quoi fouetter un chat ! Or une colonne de camions de CRS venant de Porto depuis Èvisa agresse violemment les manifestants en tenue d'été, tongs et shorts, avec des grenades lacrymogènes et des grenades offensives. « Ils ont la rage », voulant venger leurs camarades blessés lors de la confrontation quelques jours avant à la mairie de Ghisunaccia avec les jeunes agriculteurs, soutenus par tout le Fium'Orbu.

Le Cedic a soutenu les cheminots pour le maintien du chemin de fer, les syndicats contre la fermeture de l'usine de Cànari pour les emplois. Les méfaits de l'amiante n'étaient pas encore bien connus. Puis, par la suite, notre action a été de demander la neutralisation des déchets qui n'est pas encore effective. Même pression quelques années plus tard pour la décharge inouïe de Teghjme. J'ai fait venir l'association écologique Robin des Bois pour discuter avec la mairie et les autorités.

Max et sa légendaire casquette.

L'ARC, au moment d'Aleria, est sur cette logique aux côtés des luttes du peuple corse.

C'est dans ce contexte, en 1975, que les responsables préparent l'occupation de la cave d'un viticulteur pied-noir. Jean Mannarini, directeur commercial de la Maison Mattei, nous donne à connaître un scandale d'escroquerie par « cavalerie » bancaire de la part des cinq plus gros cavistes qui régentent les « mercuriales » du négoce des vins. La société Mattei vient d'être rachetée par Borghetti, n°3 de la Régie Renault derrière Dreyfus et Souleil. L'ARC avait depuis longtemps fait campagne pour dénoncer la monoculture de la vigne, contre le sucrage, les produits chimiques ajoutés pour augmenter le degré d'alcool, campagne devenue populaire, et cette escroquerie était l'occasion de crever l'abcès d'un développement anti-économique et frauduleux. L'État laissait faire pour apaiser et intégrer les pieds-noirs et l'exode, et ce, au détriment des agriculteurs corses.

Comment avez-vous vécu ces moments tragiques ?

Le 22 août, Poniatowski, ministre de l'Intérieur était le pouvoir exécutif à lui tout seul (Giscard d'Estaing, Président de la République, étant en safari en Afrique et Chirac, Premier ministre, en vacances) ; il attendait de pied ferme, alerté par le discours d'Edmond Simeoni au Congrès de l'ARC à Corti quelques jours auparavant. Il a donc préparé un plan militaire : plus de 1000 hommes, des chars d'assaut, hélicoptères lourds pour transporter les troupes, navire de guerre pour surveiller la côte, moyens de liaison directe avec lui. Bref, les moyens d'un encerclement complet pour ne laisser que le choix de la reddition sans condition et discréditer en faisant « perdre

La création de l'UPC le 15 juillet 1977, devant 6000 militants… Max, au maquis après l'affaire d'Aghjone, y fait une courte apparition, protégé par les militants du Fium'Orbu, ses grands fidèles de toujours (à sa droite Michè Polini). Il est acclamé par la foule et vole – un temps – la vedette à Edmond… les deux piliers du nationalisme corse auront marqué l'Histoire de leur empreinte. *« Il y a un peuple corse, il y a une nation corse, qui doivent être reconnus »* répétait inlassablement Max Simeoni. ■

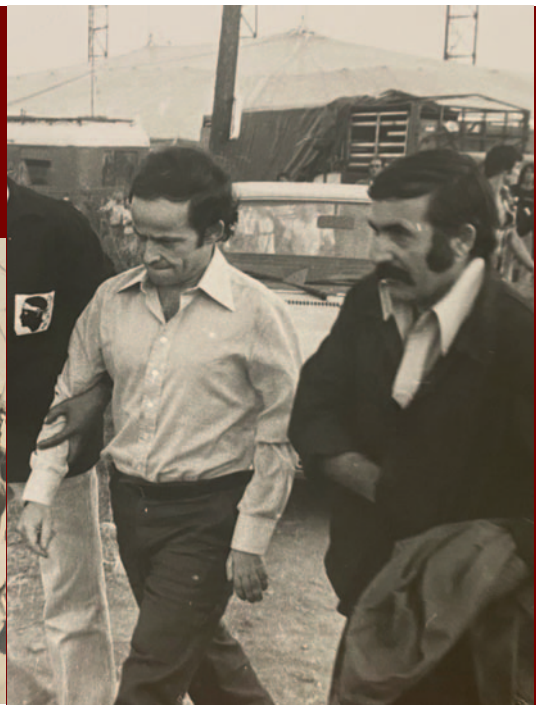

la face», ou faire porter la responsabilité du sang versé, celui des membres du commando, par ceux qui avaient défié l'autorité de l'État.
La cave Depeille avait été choisie parce qu'isolée, cela permettait d'éviter mieux des provocations éventuelles. Et non, évidemment, pour soutenir un siège...
L'assaut prévu au petit matin est retardé par Edmond Simeoni qui fait un simulacre de prise d'otages avec le jeune étudiant pour le moment inconnu des services, Rotily-Forcioli. Mais «Ponia» insiste auprès des autorités sur place (sous-préfet, colonel de gendarmerie etc), tous les médias ont eu le temps d'arriver à 15h, lors de l'assaut des blindés précédant la troupe. Après 45 secondes de tirs échangés, deux gendarmes morts, un blessé grave, Pierrot Susini... Un flottement s'ensuit, Edmond se constitue prisonnier, les membres du commando passent le barrage sud sur un camion avec leurs fusils de chasse sans encombre, à travers les CRS pétrifiés. En réserve depuis le Ranch de Bravone, établissement tenu par Ange Marie Renucci, un responsable du mouvement j'accours et je suis déjà sur place lorsque les officiers de police commencent le constat. Furieux de ce drame évitable, je les invective. Ils ne me regardent pas.

Au lendemain d'Aleria, votre frère est en prison, l'ARC est dissoute, les blindés sont dans les rues de Bastia, la Corse est abasourdie par le drame, le gouvernement et ses gardes-mobiles nourrissent vengeance, vous ordonnez le déménagement du siège de l'ARC... racontez...

Nous savons que l'ARC sera dissout. Nous évacuons donc nos dossiers d'archives. J'avais mis Arritti au nom de ma mère, donc il était sans lien juridique avec l'ARC et n'a pu être dissout.
À la suite immédiate des évènements d'Aleria, un soulèvement populaire spontané éclate la nuit à Bastia, les CRS provoquant les gens, y compris lorsqu'ils étaient attablés dans les bars sur la place St Nicolas. Sans doute «énervés» par les évènements d'Aleria. Un des leurs meurt, d'autres sont blessés, ils se retranchent dans la sous-préfecture, la mairie actuelle. Des militants (Maître Bartoli, André Fazi, Jean Baptiste Bartoli...) fondent l'associu di i Patriotti Corsi (APC) pour assurer la soudure avec la relève de l'UPC (Unione di u Populu Corsu) qui naîtra en 1977.

Vous devez affronter le procès d'Aleria. Votre frère risque la peine de mort qui n'est pas encore abolie... Ces moments ont dû être terribles... comment organisez-vous la riposte politique ?

Toute l'énergie va à la préparation du procès d'Aleria, le peuple corse est unanime derrière nous : l'évêque de Corse, Monseigneur Thomas, viendra au procès avec des personnalités politiques et de la société civile témoigner à décharge, ou plutôt à charge contre «Ponia»...
Grâce à la démonstration d'un militant passionné de balistique, Henri Mannarini, nous réussissons à démontrer que les tirs qui ont atteint les gendarmes ne provenaient pas de la cave, mais bien du côté où se trouvaient les policiers, dans le dos des gardes-mobiles qui encerclaient la cave. Edmond est condamné à 5 ans de prison par la Cour de Sûreté de l'État.
Un an plus tard, le Gouvernement ne tient toujours pas les promesses qu'il a faites après Aleria. La Safer n'est toujours pas mise en place notamment. Je décide de recommencer une opération «anti-cave» avec un but double : tout d'abord, celui de la démonstration de la colonisation agricole. C'est la cave Cohen-Skalli à Aghione qui est choisie. Celui-ci bafoue la loi avec la bénédiction des autorités à un double-titre, quotas de plantation de vignes de plusieurs centaines d'hectares et son métier d'industriel de la meunerie incompatible avec celui de vigneron ; et il sucre comme les autres. La seconde raison est pour dénoncer les menées barbouzardes des services de l'État sous l'égide du préfet Riolacci.
Je mène cette action à visage découvert. Mes camarades sont cagoulés. Je prends le maquis ensuite. Nous connaissons le réseau barbouze, ils ne connaissent pas ceux qui m'ont accompagné. Si je suis arrêté durant ma cavale, j'ai la possibilité de faire un procès très politique. Bref, psychologiquement, c'est le réseau barbouze qui est dans l'expectative. Je ne me constitue prisonnier qu'au départ du préfet. Mon procès n'a jamais eu lieu car l'affaire était trop compromettante pour l'État. Les services et les clans laissent entendre que je me serais «arrangé» avec les autorités.

Quel enseignement tirez-vous de ce «tournant d'Aleria» avec le recul ?

À Aleria, l'ARC occupe la cave avec des fusils, ayant raison sur le fond, la riposte militaire de «Ponia» a été perçue comme provocatrice, dangereuse, irresponsable aux yeux de tous. La Cour de Sûreté de l'État recule lors du procès car toute la Corse pousse. Bénéficier de l'adhésion des Corses est capital dans notre combat.

Moins d'un an plus tard, le 5 mai 1976, le FLNC est créé. Comment vivez-vous cet événement ?

Le FLNC créé le 5 mai 1976 est le regroupement d'ébauches de mouvements clandestins (Fronte Paisanu, Ghjustizia Paolina, etc.) Les jeunes se radicalisaient, ils prenaient notre prudence pour de la pusillanimité. Or les Corses plus âgés étaient dans une logique d'autocolonisés. Le seul mot

...

L'affaire du drapeau à Corti est moins connue du plus grand nombre, noyée dans la multitude des actions menées pour la reconnaissance des droits du peuple corse. C'est pourtant une croustillante anecdote que Max s'amusait souvent à nous raconter...
Dans la nuit du 18 au 19 septembre 1975, il est informé par des militants de l'ARC dissoute que le drapeau corse qui trônait sur la statue de Pasquale Paoli à Corti, a été enlevé par des gendarmes. *«À l'heure où n'existaient ni réseaux sociaux, ni téléphones portables, en peu de temps, des centaines de personnes en colère affluent pour exiger la restitution du drapeau»* nous confiait-il. La tension est extrême, quelques semaines seulement après les événements d'Aleria. Sept barrages de gendarmerie sont dressés. Les commerces ferment dans la crainte d'échauffourées. Le syndicat Strada Corsa bloque toutes les routes de l'île, l'affaire gagne la Corse entière.
Le maire de Corti, Michel Pierucci, joue les médiateurs avec l'archiprêtre Louis Vincenti. Les gendarmes incriminés prétextent qu'ils voulaient *«emporter un souvenir»* (sic). Le 20 septembre, ils sont sommés de remettre le drapeau en place et *«seront très sévèrement punis»* informe leur hiérarchie... Ce qui est fait sous les hourras de la foule... Le calme revient... presque ! Le soir, une charge explose devant la gendarmerie de Fulelli. Max Simeoni commente : *«Les attentats au plastic ne sont pas notre fait mais celui d'organisations clandestines. Son combat, le peuple corse le mène à visage découvert.»*
Une conviction profonde qu'il ne cessera d'asséner, lui qui plaida toute sa vie pour l'arrêt de la clandestinité.
Sur notre photo, on distingue à gauche, le compagnon de tous les combats, le cadet des frères Simeoni, Roland, qui veille à ce que le drapeau soit correctement remis en place par les gendarmes, le sous-préfet de Corti, M. Lafferrière et le conseiller général Jean Colonna.
C'était quand même de sacrés militants dans ces années-là ! ■

... de colonisation les hérissait : *« Nous, des colonisés ?!!! »*
« Autonomie » était perçue comme un prélude pour une volonté d'indépendance. Tous ces vocables nouveaux nous rendaient non crédibles, aventureux, irresponsables à leurs yeux. Leur mémoire était encore encombrée par l'irrédentisme d'avant 1939 ou par l'autonomie-indépendance de Bourguiba en Tunisie. Il fallait beaucoup de patience et de pédagogie sur le terrain.
Après le choc d'Aleria, le soutien populaire massif envers Edmond et le « commando » oblige les clandestins à marquer le pas. Mais ils nous accusent de ne pas avoir embrayé sur la « révolution », de n'avoir fait que le procès de la vinasse. Le FLNC veut copier le FLN algérien qui a réussi à faire céder la France...

La période trouble s'installe. Il y a l'UPC d'un côté. La LLN de l'autre. Les jeunes aujourd'hui ignorent ce qu'ont pu être ces instants. Vous êtes le principal responsable du mouvement autonomiste à l'époque. Comment organisez-vous la lutte ?

Le FLNC va détourner de l'ARC à son profit les jeunes qui rêvent d'en découdre contre l'injustice. Il ne restait plus, privé d'apport, qu'à maintenir le créneau de l'autonomie, d'éviter l'affrontement entre Corses et attendre que les événements nous donnent raison.
Le patriotisme était le même : la dichotomie s'est faite sur le choix de la stratégie de lutte : violence clandestine ou voie démocratique. L'ARC d'abord, l'UPC ensuite, était consciente que l'Etat jouerait sur la violence pour arrêter nos progrès dans l'esprit des Corses. Elle était prête à l'affronter mais à visage découvert, en s'assurant qu'à chaque choc, les Corses estiment que nous avions raison sur le fond.

Les années 80 seront terribles aussi avec la persistance de réseaux barbouzards. Racontez-nous...

L'État français avait une bonne culture des polices parallèles et des systèmes barbouzards avec la « pacification » en Algérie et l'OAS. Ils ont procédé à plus de 60 plasticages sur les militants de l'ARC. Le but était de créer des affrontements entre Corses pour noyer dans les vendettas toute revendication spécifique et identitaire. Parmi les plasticages sur notre famille, celui de 1977 au domicile de ma mère et de mon frère Roland, plasticage énorme visant à l'escalade en faisant couler le sang et à nous venger contre quelques-uns des exécutants. Heureusement, par un concours de circonstances, il n'a causé que des dégâts, certes importants, mais matériels.
Nous connaissions ce réseau barbouze. Edmond avait fait savoir au préfet que nous savions que le commandant Bertolini, directeur de la sécurité civile, était celui qui manipulait. Lettre morte. Le commandant s'agitait pour aboutir à une escalade entre les Corses « fidèles à la France » (Francia) et les « terroristes ». Les chefs de clan ont couvert au début. L'amalgame entre clandestins et autonomistes était fait pour nous atteindre. L'ARC était pour eux la source de toute la rébellion politique, non légale, armée ou non.
Nous n'avons jamais mordu à l'hameçon. Nous étions mal à l'aise entre le FLNC et le réseau barbouze. Il fallait rester démarqué du FLNC et contrer les barbouzes. Mais nous avons toujours combattu le risque d'un affrontement entre Corses.

Hélas les années 90 sont marqués par l'affrontement fratricide entre mouvements issus de la Lutte de Libération Nationale. Le

Max Simeoni est le premier député européen des peuples et des régions en France. Élu en 1989 sur la liste des Verts conduite par Antoine Waechter, il y sera un inlassable défenseur des minorités et des droits des nations sans Etat.
Cofondateur de l'Alliance Libre Européenne, il siège dans le premier groupe des députés nationalistes, appelé alors groupe Arc-en-ciel. Ci-contre avec ses collègues et amis, les eurodéputés, basque Karlos Garaitcotxea (EA à sa gauche), ou sarde Mario Melis (Psd'Az 2e en partant de la droite), avec le président du Parlement de Lettonie pour soutenir les Pays Baltes lors d'un voyage à Vilnius. Les eurodéputés et les partis des autres nations sont d'excellents alliés grâce à l'action des frères Simeoni sur la place européenne. Les flamands notamment avec Willy Kuijpers (initiateur de la Charte européenne des langues minoritaires) qui avait dit lors d'un meeting à Aiacciu : *« je serais le député de la Corse à Bruxelles ! »*, ou encore Maurits Coppieters qui donnera son nom à la Fondation de l'ALE, et Jaak Valdemeulebroucke, assis à la droite de Max lors d'une réunion au Parlement européen. Mais on peut citer encore nombre d'européens la galloise Winny Ewing, le galicien Camillo Nogueira, l'écossais Neil MacCormick, et tant d'autres au cours des années de construction sur la scène européenne dont Max Simeoni fut un initiateur.
Même chose auprès des Régions et des peuples en France dont il s'était fait le défenseur lors de son mandat puis cofonda en 1994 la Fédération Régions & Peuples Solidaires rassemblant les partis autonomistes dans l'hexagone : photo en campagne, au Pays Basque avec ses amis (à droite sur la photo 3) l'occitan Gustave Alirol qui a présidé durant 20 ans R&PS et Jakes Abeberry, rédacteur en chef du pendant basque d'Arritti, l'hebdomadaire Enbata qui lui a rendu un vibrant hommage cette semaine. ■

Dui pilastri di u naziunalìsimu corsu inseme à l'anniversariu di i 50 anni d'Arritti.

mouvement autonomiste, lui, assiste impuissant à ces déchirements…

Ces affrontements viennent du centralisme (le FLNC « lieu de synthèse de toute la lutte nationale »), l'opposition de personnes pour diriger, les eaux troubles de « l'impôt révolutionnaire » décentralisé, la volonté d'être considéré comme les plus représentatifs pour négocier avec le pouvoir centrale une sortie… des pourparlers officieux étaient alors en cours…

L'ARC (puis l'UPC) voit le drame se nouer et est impuissante. Elle tente de ramener un peu de raison… sans le moindre succès. Mais nous n'avons cessé toutes ces années de plaider en faveur d'une sortie de la clandestinité permettant l'union des nationalistes et être en mesure ensuite de gagner la confiance de notre peuple.

Finalement deux grandes familles se sont toujours politiquement opposées, unies, puis divisées, et parfois morcelées à l'interne… les « modérés » d'une part, les « radicaux » d'autre part… soit les « autonomistes » et les « indépendantistes »… comment naît cette dichotomie ? Qu'est-ce qui l'entretient au-delà de la seule violence politique ?

Les deux familles, autonomistes et LLN, ne sont pas opposées sur le fond (un peuple, une terre, une langue, une nation) mais sur les moyens de lutte pour atteindre ce but.

Autre événement particulièrement tragique, l'assassinat du préfet Erignac. L'occasion pour le gouvernement de mener une expédition punitive pour se débarrasser du nationalisme, des centaines d'interpellations… l'arrestation du commando Erignac, puis celle d'Yvan Colonna, les procès… et le doute encore aujourd'hui. Quel enseignement ?

Après l'assassinat du préfet Erignac, l'État tente de réprimer en grand. Le « commando » est arrêté. Yvan Colonna en fuite est impliqué par les autres qui se rétractent par la suite. Il nie sa participation. Des témoins visuels disent qu'il n'est pas le tueur. L'enquête n'en tient pas compte. La défense peut démontrer devant la Cour Spéciale qu'il n'existe aucun élément qui puisse le mettre en cause. Aucun. Le doute est évident. On ne peut pas le condamner sans preuve. Mais c'est ce qui a été fait.

Chevènement, ministre de l'Intérieur, envoie Bonnet comme préfet (*« l'homme qu'il faut là où il faut »*) pour rétablir l'ordre républicain en vigueur. Averti par des amis autonomistes catalans du Nord, qui avaient eu à le subir comme préfet, je fais immédiatement une conférence de presse à Bastia, pour faire connaître les méthodes qu'il pratique. Il sombrera dans l'affaire des paillotes… La leçon est simple : dès qu'il s'agit de remettre en question le dogme républicain, la justice devient politique et il n'y a plus de garantie.

Lors des municipales de 2008, puis des territoriales de 2010, le rapport de forces au sein des deux grandes familles du nationalisme s'inverse après 30 ans de suprématie du mouvement indépendantiste. Depuis 8 ans, les-dits « modérés » (malgré une appellation inappropriée) sont dans une dynamique constante sous l'impulsion de la troisième génération de nationalistes… les enfants de militants… votre analyse ?

Ce terme de « modérés » ne veut mettre en exergue que le choix de la non-violence clandestine organisée. Ils distancent dans les urnes les indépendantistes. La raison me paraît simple. Ces derniers se sont trouvés dans une impasse avec un début de noyade à cause de leurs affrontements sanglants qui ne pouvaient plus attirer les jeunes et qui faisaient fuir les anciens. Ils ont, sans le vouloir, laissé plus de champ aux autonomistes.

Il y a un peu plus d'un an, le 25 juin 2014, le FLNC annonçait déposer les armes et sortir progressivement de la clandestinité. Il vient de confirmer cette volonté dans un communiqué bien que l'État continue d'ignorer cet événement majeur… une page est-elle tournée ?

Une reprise de la lutte clandestine paraît peu possible pour le moment et le risque d'affrontement est toujours probable. L'abandon de la lutte armée s'impose. La voie démocratique laisse de l'espoir à l'option indépendantiste… ce qui compte pour tous est bien la progression de la prise de conscience d'une évolution maîtrisée et démocratique dans l'esprit des Corses. L'État aurait tort de négliger ce dépôt des armes. Même s'il est fait dans une certaine difficulté, il est l'acceptation d'un dialogue positif et démocratique. Si aucun dialogue n'est valable concernant toutes les composantes, si la menace de disparition du peuple corse persiste, peut-on dire que la violence ne se réveillera pas comme un volcan tôt ou tard ?

Comment comprendre l'attitude de l'État sur ces 50 ans ?

Il faut comprendre sa nature jacobine. Sa construction centralisatrice et pyramidale n'est que la traduction organisée du dogme jacobin qui est une doctrine rigide dans le sens qu'elle n'admet aucune différence légale au nom d'une conception fausse de l'égalitarisme. Elle est, par-là, aux antipodes de la démocratie qui est précisément le respect des différences humaines, des personnes, des groupes historiques, des cultures différentes et de leurs droits légaux en tant que tels.

Cette spécificité ne peut être reconnue que dans un rapport de forces politique face à la République jacobine. Cette dernière rechignera, trichera, réprimera, pour ne pas avoir à se remettre en question. Tout contestataire est par définition un ennemi contre lequel elle usera de la force, de ses lois, de la force armée ou du machiavélisme.

…

ARRITTI

A BOMBA!

LE MESSAGE DE MAX SIMEONI AUX CONGRESSISTES DE L'A.P.C. A ABBAZIA (Dimanche 22 oout)

L'OCCUPATION DE LA CAVE COHEN-SKALLI PAR UN COMMANDO D'AUTONOMISTES

ABBAZIA : ERANU 8000 A U CUNGRESSU A.P.C.

di Màssimu
L'analise

Aghjone, 22 août 1976. Max Simeoni, après avoir donné une conférence de presse solennelle, plastique à visage découvert la cave du colon Cohen-Skalli pour dénoncer le scandale de la vinasse qui se poursuit et endiguer les menées barbouzes du préfet Riolacci. Il prend le maquis (lire par ailleurs dans son interview) et n'en sortira qu'au départ du préfet.

Max combat comme la peste le risque d'affrontements entre Corses qui sont dans les objectifs du gouvernement par l'intermédiaire de ces officines. Élu à l'Assemblée de Corse en 1984, il mènera une action symbolique (notre photo 2) contre le SAC de Pasqua pour dénoncer le danger.

Il tentera aussi de prévenir des dérives du préfet Bonnet, fraîchement débarqué en 1998 après l'assassinat du préfet Erignac, en donnant une conférence de presse à Bastia pour dénoncer les pratiques qu'il avait eu dans son précédent poste en Catalogne Nord. Là encore, il avait vu juste ! ■

Un paciere. L'une de ses obsessions, construire la paix, pour cela il s'est employé à apaiser les tensions, éviter à tout prix l'affrontement, particulièrement entre Corses, encore plus entre nationalistes. Il a toujours, avec tous, été un homme de dialogue. Il est énormément intervenu auprès des différentes tendances de la Lutte de Libération Nationale, avant et après la lutte fratricide. Il est d'ailleurs l'un des signataires des Accords de Migliacciaru. Avec François Alfonsi, il a fait en sorte aussi qu'Arritti joue son rôle sur ce sujet. Ici avec John Hume, prix Nobel de la Paix irlandais en 1998, venu à Bastia à l'invitation de notre hebdomadaire (avec le Père Gaston Pietri sur la photo). Deux ans plus tard, c'est Michel Rocard, ancien Premier ministre, qui venait porter un même message pour construire la paix. ■

...

Si tout État est le résultat de rapports de forces historiques entre États et peuples, ou de sociétés à l'interne, la République française est persuadée, paranoïaque qu'elle est, de son modèle achevé et universel.

Comment analysez-vous la situation aujourd'hui ? Les nationalistes toutes tendances confondues, recommencent à parler d'union, de prise de responsabilités, est-ce enfin mûr pour réussir ?

Si les « natios » commencent à parler d'union, de prise de responsabilités, c'est peut-être mûr pour réussir, mais à condition que toute leur action publique et institutionnelle cherche à faire croître la prise de conscience d'être un peuple avec ses droits et qui a besoin des moyens d'exister en tant que tel. Le jour où le niveau du basculement historique sera atteint, les Corses seront à même de construire leur pays, ils seront des pionniers sur leur propre terre.

Avons-nous gagné la conscience des Corses ?

La prise de conscience des Corses s'est accrue, mais la loi du tout ou rien détermine leur sort de peuple. Le verre est à moitié-plein, il faut le remplir. Les jeunes ont à finir de remplir leur verre. Ils n'y parviendront qu'avec effort et volonté.

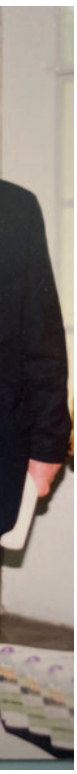

Le Dr Lafay. L'une des grandes blessures de sa vie d'homme, de médecin et de responsable politique, fut celui où, à la sortie d'un débat où il dialoguait sur France 3 Corse avec le Dr Lafay, vétérinaire, qui avait créé une association d'aide aux victimes du terrorisme, ce dernier est assassiné de deux balles dans le corps le 17 juin 1987 à Aiacciu. Max s'emploie immédiatement à le ranimer, en lui faisant du bouche-à-bouche, en donnant des consignes aux pompiers. Mais les blessures sont trop graves et le Dr Lafay décède peu après à l'âge de 49 ans. Le 31 décembre 1982, après la création de son association, il avait déjà reçu trois balles dans l'épaule, attentat revendiqué par le FLNC.
Le meurtre sera également revendiqué par le FLNC. Ce sont des années noires du nationalisme LLN. Le MCA est dissout, il est remplacé par la Cuncolta Naziunalista. Le commissaire Broussard est nommé en Corse. ■

Tous ces jeunes aujourd'hui qui n'ont pas connu le *Riacquistu*, la redécouverte d'un drapeau, Aleria, la naissance puis l'éclatement d'une clandestinité, les unions et les désunions du mouvement national, les barbouzes, les fraudes électorales que l'on subissait, le clan dans toute sa puissance… Qu'avez-vous envie de leur dire ?

J'ai confiance, sinon j'aurais renoncé depuis longtemps, dans notre jeunesse, même si tout a changé. J'ai vécu les derniers moments de l'économie pastorale et de la transhumance, et ceux des premiers néons du tourisme. Les jeunes sont dans la mondialisation numérisée, le tourisme, certaines dérives du libéralisme, ils doivent maîtriser les données. La providence leur a donné un pays magnifique. Vont-ils le laisser à d'autres ? Je ne crois pas ! Ils ont une langue, une culture assez forte pour accueillir généreusement et rester maître chez eux. Qu'ils soient Corses, fiers de l'être. Leur île de refuge historique peut être un exemple de société nouvelle, fraternelle, dynamique et ouverte.

Et pour « demain », pour sauver le peuple corse auquel vous avez consacré toute votre vie militante, quel message souhaitez-vous laisser à cette jeunesse nationaliste d'aujourd'hui ?

Leurs ancêtres ont su résister, bien ou mal. Certains ont été à l'avant-garde de la civilisation (Pasquale Paoli). Être soi-même collectivement pour mieux comprendre le monde. Être Corse et fier de l'être. ■

L'umagiu di
l'Anziani per l'Avvene

« Sta terra chi t'hà vistu nasce, oghje ti ci ripiglia per assicurà a to pace in l'altru mondu.
Sta terra l'hài tantu servuta, l'hai tant'amata.
U to destinu si confonde in cù quellu di a to terra. Una terra marturiata.
Più che nisunu sapìe chi ci vulìa à difèndesi da soli. Incù l'arme ch'omu hà. Tu a sapìe ch'ell'ùn si pò vince chè incù a riflessione è a vuluntà.
Dopu avè amaestratu i to pròprii guai, hai cuminciatu a impegnà ti pè u to pòpulu per apre ochji è strada.
Hai chjamatu in cù tè una manata d'omi sicuri, cumpetenti è fidi. Avete fattu nasce u Cedic prima chì nisunu pensassi mancu ad alzà ne un cabellu ne u capu tenutu da a copia.
Senza lascià u to travagliu di mèdicu è i to malati per quale più che nimu tù eri dispunìbile in cù tutta l'umanità che tù eri capace, incù i to fratelli Edmond è Roland avite apertu sta *Tamanta Strada* senza pensà à voi una sola seconda, pigliendu colpi è tambate senza mai pièngh jevi d'ista sorte. Avìate per voi a vostra cuscenza è a vostra cunvinzione, a vostra fede per azzingavi.
Ci avite lasciatu sudore è salute. E to piaghe d'eri e ti porti oghje incù tè. Ma u n'hè mai statu per tè chè u prezzu à pagà per fa esce u to pòpulu di a so funesta sorte.
Une vita di sacrifizii. Una vita scumpartuta incù i to fratelli di fede è incù u to pòpulu.
Ssi fratelli induv'elli sìanu oghje sànu ciò ch'elli ti dèvenu, tù omu di pace è di discussione fraterne senza giudicamenti anticipati.
Orfanelli ch'ell'èranu dopu à Ponte Novu, truvonu in tè non solu un fratellu, mà un bàbbu. Sapìanu ch'elli pudìanu mette tutta a so fede in u to giudicamentu, in le to analisi, e to decisioni tranquille è pisate.
Per sse qualità si statu chjamatu à esse elettu à i posti i più impurtanti in Corsica cume in Auropa. Sì ne sarà arricurdatu u prefettu Riolacci quande tù pigliasti a machjà gridendu à pugnu tesu : « *Je suis un nationaliste Corse !* »
Si n'arricorda Joxe quande tù impunisti di mette a nozione di pòpulu corsu à u core di i negoziati pè u statutu propostu da u ministru francese ?
Si n'arricòrdanu a ghjente quandu, incù i to cumpagni, mettisti di fronte à Pasquà u mandile davant'à a bocca per dì chì s'ella ùn vùlia sente e vostre parule parlerìa u silenziu ?
À u Parlamentu eurupeu, Mitterand si ne pigliò una bella rimbeccata.
Ùn n'avvivi paura di nimu. Nemancu di sti *barbouzes* chìi purtantu hannu pruvatu à mèttevi in dinocchje.
Ma ùn vi cuniscìanu micca. Avanzàvate, testa fredda, sguardu chjaru è core in fronte !
A vostra ragione, a vostra vuluntà, èranu più forte chè st'omicelli.
A to voce serena è mai alta, era sempre ferma, ch'ellu fussi in faccia à u Prìncipe o à u Rè. Avìete una missione è ùn si pudìa cede.
Era sta missione quella di salvà stu pòpulu d'una disparizione prugrammata.
Incù Arriti in portavoce, l'avarai pò ripetuta fin'à l'ùltimu, quale l'èranu i scopi, quale l'èranu i mezi, induve l'era a strada. Quella di l'autonomìa, oghje in discussione.
L'imbuschi sò sempre in la barretta.
Dapertuttu dumandavi sforzi di riflessione fredda, d'ingaghjamentu demòcraticu.
Poi à mez'à ssi guai vene l'èpica di i primi successi : l'assemblea di Corsica incù i so puderi muderati certu. Fubbe un primu passu. L'università in prima locu strappata in faccia à tante forze oscure, a Safer pè a difesa di a terra, e ràdio è a televisione pè a difesa di l'espressione pùblica, Air Corsica per esempiu di rièscita corsa, Femu Quì, a difesa di a lingua à traversu a toponimìa o e scole bislingue, l'eculugìa come prima primura. Ecc…
L'altri momenti di pace fùbbenu e nàscite di i tò figliulini.
Elli seranu fieri dumane d'avè avutu un babbone d'ista trinca chi l'averà insegnatu a passione di a natura in Tilerga, u rispettu di a ghjente quale elli sìanu.
A mudestia chì t'hà fattu più grande che tè li mostra induv'elli stanu i veri valori. Un patrimoniu inestimàbile chi dà sse ràdiche niulinche và à l'universale.
Poi parte tranquillu o Màssimu. Nantu à sta terra averìa datu tuttu ciò che tù hai pussutu fin'à l'ùltimu sofiu.
Noi, à nome di *l'Anziani pè l'Avvene*, ti simu tutti ricuniscenti d'avecci mantenutu nantu à sta listessa strada di a fede è di a vulintà.
Grazia à tè fratellu pè u to scrifiziu, pè a to òpera. Pruveremu d'èssene degni.
A storia saperà induv'ella hè a to vera piazza.
Mài in davanti per sè stessu, mà sempre più in'altu pè u pòpulu.
Riposa in Santa Pace in u to Niolu caru, vicin'à i toi. » ■

L'umagi è e reazzioni

Mondu reazzioni à l'annunziu di a sparizione di Màssimu Simeoni. Impussìbule di stampale tutte. Eccu quì qualchi d'unu di l'umagi unanimi* chì li sò stati fatti, in Corsica, da tutti i partiti, in Francia è in Auropa.
Arritti est cummossu dinù di i numarosi messagi d'affettu nant'à i retali suciali.

In Corsica

Gilles Simeoni, président de l'Exécutif - « Una vita cunsacrata à a Corsica, à u pòpulu corsu, à l'autunumìa, è à l'idea ghjusta d'un paese arrittu è demucràticu. Riposa ormai in a so tarra tant'amata di Niolu, accarrizzatu da u ventu chì falla da Monte Cintu ».

Marie Antoinette Maupertuis, présidente de l'Assemblée de Corse - « Patriottu corsu, prumutore di l'idea d'Autunumìa, deputatu aurupeu. À 20 ans, j'ai eu la chance de travailler à ses côtés au Parlement européen où il ne cessa de s'engager pour une Corse ouverte sur le monde ».

François Alfonsi, député européen - « Semu numarosi l'urfanelli di u fundatore di u naziunalìsimu corsu. Ogni fiatu di a so vita fù dedicata à a lotta cumuna. A so visione à long'andà, a so intelligenza, u so impegnu militente hanu apartu a strada. Pienghjemu un omu di grande valore ».

Jean Félix Acquaviva, député de Haute-Corse - « Un père du Nationalisme Corse moderne s'en va : abnégation, courage, militantisme au service de l'intérêt général des Corses. Une vision. Une foi inébranlable dans la lutte du peuple corse et de la démocratie. S'organiser pour convaincre et non contraindre. Ti ringraziemu, avvèdeci o Max ».

Michel Castellani, député de Haute-Corse - « Una vita sana impegnata pè u nostru pòpulu si n'hè andata. Riposa in Pace Màssimu ».

Paul André Colombani, député Corse du Sud - « A Corsica perde un militente di a prim'ora chì hà passatu a so vita à luttà à prò d'un ideale. Mèdicu passiunatu è umanistu, indiatu à prò di a ghjustizia è di a libertà, hà sempre difesu a so terra, u so pòpulu è i so diritti. Ch'ellu RISP ».

Antonia Luciani, conseillère exécutive, Fondation Maurits Coppieters - « Max Simeoni a marqué, par ses combats et son engagement, l'histoire contemporaine de la Corse. Fondateur d'Arritti et de la Fondation Coppieters, profondément humaniste, il a ouvert le chemin en tant que précurseur de l'internationalisation de la lutte en France et en Europe ».

Femu a Corsica - « Babbu di u naziunalìsimu corsu mudernu in cù u so fratellu Edmond, militante, è umanistu. Chè a so òpera, a so fede, u so missaghju, fiurìscanu a strada chì ci ferma da fà ! »

Partitu di a Nazione Corsa - « Cù rispettu prufondu è sulennità, omagiu sulenne à u patriottu antivistu, militente stòricu di a Càusa corsa »

Core in Fronte - « Patriottu corsu è militenti di sempri, era un puntellu di a lotta naziunali par i diritti pulìtichi è naziunali di u pòpulu corsu. Mai ùn s'hè stancatu d'essa rittu par fà passà u so missaghju di lotta. À tè Max, l'abbracciu di sta tarra ! »

Corsica Lìbera - « Hè statu di i primi naziunalisti di i tempi muderni. Impegnatu assai ind'è e mosse à prò di a difesa di i dritti di u pòpulu corsu, serà statu un militante sinceru di a càusa naziunale corsa. Ch'ellu riposi in pace ».

Pierre Savelli, maire de Bastia - « Ci màncanu e parole pe dì tuttu ciò ch'ellu era, tuttu ciò chì li devimu. Ci lascia una memoria immensa à mantene viva è à tramandà. Ch'ellu riposi in Santa Pace ».

Jean-Christophe Angelini - « Militant infatigable, pétri de justice et de liberté pour notre peuple et notre terre, il a marqué l'histoire de la Corse contemporaine ».

Paul Félix Benedetti - « Militenti stòricu di a lotta naziunali, era un patriottu sincesu chì hà discitatu i cuscenzi in Corsica in u 1960, cù l'ARC è u so frateddu Edmond, dopu à anni è anni di culunialìsimu è d'alienazioni francesi ».

Jean Guy Talamoni - « Era unu di quelli chì, tanti anni fà, anu principiatu à sveglià una vechja nazione addurmintata. Ch'ellu riposi in pace ».

Jean Charles Orsucci, maire de Bonifaziu - « J'ai moins connu Max Simeoni que son frère Edmond. Mais la force de son engagement sin-

R&PS à jamais reconnaissant

« C'est avec une tristesse infinie que nous apprenons le décès de Max Simeoni.
Nous lui rendons hommage.
L'héritage politique de Max Simeoni est immense.
Père du nationalisme corse moderne, il fonde avec son frère Edmond, l'Action Régionaliste Corse en 1967.
Max Simeoni fut aussi le premier eurodéputé « régionaliste » de l'histoire. Élu en 1989 sur la liste conduite par Antoine Waechter Les Verts - Europe Écologie « Pour une Europe des Régions et des Peuples Solidaires », il prit en 1994 la tête de la liste Régions et Peuples Solidaires aux européennes qui allait déboucher l'année suivante sur la création de notre fédération éponyme.
Jusqu'à son dernier souffle Max a défendu avec passion sa terre corse bien aimée dans une démarche internationaliste appelant sans cesse de ses vœux à l'amitié entre les peuples.
R&PS, à jamais reconnaissant. » ■

cère, profond et constant, a participé à forger ma conscience politique : oui, le peuple corse existe ».

Léo Battesti - « Je suis profondément ému. Max n'était pas qu'un compagnon de lutte, il était un guide. Je me rappelle de nos innombrables discussions. Il était d'une humanité rare, animé du souci de décrisper des crises car il était un bâtisseur de paix. Et quel courage pour défendre les intérêts collectifs de notre peuple ! »

Vincent Carlotti - « Grande tristesse. Je garderai de lui l'image d'un homme de conviction, d'un humaniste avec lequel l'échange était un enrichissement réciproque. Il n'était pas, comme son frère Edmond, un orateur, mais son action au service du peuple corse, auquel il a consacré sa vie, la complétait et l'enrichissait. Chè tu riposi in Santa Pace o Max ».

In Francia

Groupe LIOT - « Conseiller territorial, député européen, véritable humaniste, il laissera un vide immense en Corse et dans l'esprit de tous ceux qui eurent le plaisir de le connaître ».

Pèire Costa, Directeur de R&PS - « Le père de R&PS ! Quelle triste nouvelle ».

Kristian Guyonvarc'h, Union Démocratique Bretonne - « Max Simeoni fut tout à la fois un des premiers acteurs du réveil de la conscience nationale en Corse, le premier président de la Fédération R&PS et un député européen engagé aux côtés des peuples martyrisés comme les Kurdes ou les Bosniaques. Un grand humaniste. Avvèdeci Màssimu ».

Victor Galou, UDB - « Très triste nouvelle. J'ai toujours été frappé par le soin qu'avait Max de continuer à participer aux événements de R&PS et de l'ALE avec des interventions toujours très pertinentes. Fidèle compagnon de route de la Fédération et grand militant nationaliste ».

Sabaudia, Mouvement Région Savoie - « Tristesse en apprenant le décès de Max Simeoni, initiateur avec son frère Edmond de l'autonomisme corse, défenseur avec R&PS des peuples autochtones dans l'hexagone, dont le peuple de la Savoie ».

Laurent Blondaz, président de Sabaudia - « Bien triste nouvelle. Un énorme merci pour son immense engagement ».

Jordi Vera, Oui au Pays Catalan - « Touché par sa perte car nous avons travaillé ensemble il y a longtemps. Il m'a appris l'effort et la persévérance ».

Jaume Pol, Unitat Catalana - « De nombreux moments partagés avec lui. Que en pau descansi ».

Unser Land, parti autonomiste alsacien - « Max Simeoni fait partie des pères fondateurs de la Fédération des partis autonomistes Régions et Peuples Solidaires ».

Jean Georges Trouillet, secrétaire général Unser Land - « C'est un grand Corse qui nous a quitté mais également le père fondateur de R&PS ».

Anne-Marie Hautant, présidente du Partit Occitan - « Immenses souvenirs que la rencontre d'Edmond et Max Simeoni lors de l'Université d'été R&PS en Corse. Rencontres avec l'Histoire. »

David Grosclaude, Partit Occitan - « Soi triste e mai que triste. I a tantas annadas que lo rencontrèri pel primièr còp. Èra en 1989 per las eleccions europèas e dempuèi sa fidelitat en amistat s'èra pas desmentida. Adiu Max e mercés… mercés per tot ».

Salgon Domenge, Partit Occitan - « Une trise nouvelle. Le jeune militant autonomiste que j'étais alors n'oubliera jamais sa première rencontre avec ce Grand Monsieur. C'était à Strasbourg en 1998 et son accolade chaleureuse m'a marqué à jamais. Je l'ai retrouvé à Aiacciu en 2019 étonné par l'énergie qui se dégageait toujours de lui. Vous, amis Corses, perdez un grand patriote, nous, autonomistes, régionalistes, nous perdons un ami, mais il restera toujours un exemple. Il manque déjà, j'en suis certain ».

Belkacem Lounès, Congrès Mondial Amazigh - « Triste nouvelle. J'ai eu le bonheur d'avoir connu cet immense humaniste porteur et promoteur de grands idéaux de souveraineté, de liberté, de solidarité, de dignité, de justice… j'ai gardé de lui l'image d'un homme au physique frêle mais au cœur généreux, à l'esprit ouvert, simple et toujours souriant. Ouvreur de chemins de nos libertés, nous lui devons beaucoup. Merci Max, repose en paix. Quant à nous, le combat continue… »

Marine Tondelier, secrétaire général des Verts - « Après avoir donné sa vie au service de son îles avec son frère Edmond, premier député européen R&PS à être élu avec la liste verte en 1989. Nous lui rendons hommage et pensons très fort à sa famille et à tous ses camarades de combat ».

David Corman, eurodéputé Verts - « Pensées et respect pour Max Simeoni, premier eurodéputé corse élu sur notre liste verte et régionaliste en 1989. Notre reconnaissance pour une vie mise au service de la paix, du fédéralisme, de la solidarité et de l'écologie ».

À l'internaziunale

Lorena Lòpez de Lacalle, presidente di l'ALE - « EFA Party perd aujourd'hui un grand militant, Max Simeoni. Son dévouement, son courage et sa vision politique ne nous quitteront pas. Agur eta Ohore cher Max ».

EFA Party (ALE) - « La Corse perd l'un des hommes politiques les plus importants du nationalisme corse contemporain. Nos pensées font à sa famille, ses amis et à tout le peuple corse. Riposa in pace ».

Nelly Maes, ancienne présidente de l'ALE - « C'est une perte gigantesque. Il manquera à la Corse. À nous aussi ».

Consell de la Repùblica Catalana - « Un referent del poble cors i figura clau en la lluita per la llibertata de Còrsega. El seu treball i compromìs amb la justìcia social i la llibertat seran una inspiraciò per a les generacions futures ».

Fondation Maurits Coppieters - « Fondateur d'Arritti et de la Fondation Maurits Coppieters, son engagement et son plaidoyer en faveur d'une Europe de tous les peuples ont ouvert la voie pendant des décennies. Nos pensées vont à sa famille, ses amis et à tous le peuple corse. Son héritage perdurera ».

Jordi Solé, eurodéputé ERC - « Lìder del nacionalisme modern cors i exdiputat al Parlament Europeu, una vida dedicata al reconeixement del poble cors. Esquerra Republicana de Catalunya i la famìlia polìtica de l'ALE expressem el nostre condol a la seva famìlia i amics ».

Carles Puigdemont, eurodéputé Junts pel si - « Un dels grans referents del nacionalisme cors. El meu condol a la seva famìlial i a tots els compagnys de la seva lluita per Còrsega i per la llibertat dels pobles. Ch'ellu riposi in pace ».

Eusko Alkartasuna - « EA perd aujourd'hui un ami proche, Max Simeoni, toujours aux côtés d'Euskal Herria, un grand politicien clairvoyant en Corse et en Europe en tant que fondateur de EFA Party. » ■

** Extraits, nous n'avons pas reproduit ici les messages de condoléances.*

A nàscita d'Arritti

Lors des 50 ans d'Arritti, Max Simeoni s'exprimait sur Via Stella. Il livrait son analyse sur la suite, 50 ans après les premières luttes. *«Nous ne pouvons avancer que si nous sommes encore plus démocratiques que la moyenne lambda»* disait-il. Pour lui, le nationalisme se devait d'être exemplaire en tout point. Un message qui témoigne de sa lucidité d'esprit, de son grand sens de la démocratie, et conditionne l'avenir de la Corse. À son peuple, et notamment aux nationalistes qui se revendiquent comme *l'aile marchante*, de l'entendre et de poursuivre son œuvre.

«J'arrive en Corse pour m'installer, je suis médecin avec ma thèse à Marseille, à la fin de mes études, et la Corse bougeait. Il y avait des mouvements économiques et protestataires, en gros le cri c'était *«on est abandonné»* avec l'exemple du pont de Casamozza à voie unique, construit par le génie américain à la sortie de la guerre, il était encore là ! Bref, quand je débarque en Corse, il n'y a plus rien. C'est le vide complet. Je cherche à comprendre pourquoi. Tout le monde se renvoyant la balle, il me faut un certain temps. Finalement, je comprends qu'ils ont tous fait une mauvaise analyse. À qui croyait qu'il suffisait de faire des dossiers économiques sérieux pour que Paris les prenne en compte, à qui croyait qu'il suffisait de crier dans la rue. Parce qu'il y a eu des manifestations monstres à l'époque ! Le Mouvement du 29 Novembre mettait des milliers de personnes dans la rue. Ça suffisait, mais c'était la demande, le cri, *«nous sommes les enfants abandonnés du foyer français»*... Ça n'était pas une analyse politique des réelles causes, des rapports du jacobinisme avec la Corse dans le contexte de l'époque, de la décolonisation d'ailleurs. Où beaucoup de Corses qui rentraient étaient très surpris de voir qu'on continuait dans l'Empire perdu à ouvrir des routes, à faire des hôpitaux et des écoles, alors qu'en Corse on ne faisait rien. Voilà un peu le contexte de l'époque. Et donc, on s'est lancé. On a sorti d'ailleurs un petit opuscule en fondant le Cedic – Comité d'études de défense des intérêts de la Corse –, dans lequel c'était la Charte de la défense de l'ethnie corse.

En 1964, on fonde donc ce Cedic. On sort cet opuscule en 1966. Et déjà, si vous le consultez, vous verrez qu'il y a toute la problématique d'aujourd'hui, photographiée à l'époque ! Parce qu'on a tiré la leçon des échecs des mouvements passés.

On n'était pas pris en compte dans la presse, qui était engagée dans des combats claniques et politiques nationaux, droite et gauche, pour ou contre De Gaulle... Et donc, nous, il fallait que l'on se fasse entendre. Par déduction logique, on se dit *«il nous faut notre journal»*. Je voulais un quotidien. On m'a démontré tout de suite que ça n'était pas possible, il fallait aligner tant de centaines de millions à l'époque, en francs anciens, mais c'était beaucoup quand même. Je me suis contenté d'un hebdomadaire.

La Corse en 1962, il n'y avait que 160.000 habitants, tous corsophones à l'époque. Elle s'était vidée à la libération

Arritti, a so òpera ! L'intelligenza è a visione di l'omu l'anu fattu vede ghjustu torna quand'ellu hà creatu Arritti. Vuĺia un spaziu di spressione cuntìnua per sparghje l'edee, sveglià a cuscenza, strutturà a lotta... Quasi 60 anni dopu, malgratu e difficultà è e tràppule di u Statu giacubinu, Arritti hè sempre arrittu ! Nant'à e fottò, l'anniversariu di i 30 anni, quellu di i 40 anni, è u nostru fundatore in traccia di scrive u so edituriale... Màssimu, a vostra piuma fermerà sempre nant'à u vostru settimanale ! ■

comme un réservoir, d'un seul coup, en 25 ans. On était attiré par l'extérieur, pour faire les études, pour le service militaire, et puis surtout pour les promotions, la reconstruction, le plan Marshall, les néons de Paris et de Pigalle faisaient que ça partait par wagons entiers avec le bateau, c'était l'exode. Donc, 160.000 habitants et un territoire complètement sans possibilité d'avenir. On défendait le développement de la Corse – il faut faire quelque chose pour nous. Et deuxièmement, il fallait défendre notre identité, parce qu'on vieillissait et il n'y avait pas de transmission générationnelle de notre culture, etc.

Après, tout ça s'est aggravé avec le tourisme. Parce que le tourisme, c'est l'ouverture, mais quand vous n'êtes pas en capacité d'accueillir, vous vous alignez sur le client. Vous devenez un peu folklo...
On a eu beaucoup de progrès. Ce qui a changé après 50 ans, à l'anniversaire d'Arritti, il se trouve qu'il y a une équipe de nationalistes on dira, cela englobe un peu tout, qui est aux commandes territoriales et à la mairie de Bastia. Ce qui est énorme. Il y a quelques années, il y a trois ans, personne n'aurait misé sur ça. Ces 50 ans ont abouti à être dans cette institution. Mais les pouvoirs qu'a cette institution, les compétences et surtout les financements croisés, entre les partenariats de l'Europe, de l'État, des collectivités qui n'ont pas beaucoup d'argent localement, font qu'on n'a pas les moyens d'un vrai développement. On peut infléchir un peu, boucher certains trous, mais on ne peut pas structurer un développement d'avenir. D'autant plus que les gens sont pris dans l'immédiatisme – il y a 60.000 personnes en dessous du seuil de pauvreté – dans l'assistance, ils ont besoin des lois sociales etc, et les pouvoirs politiques doivent pouvoir répondre d'abord à cette demande-là, qui est une demande en fait individuelle, électorale, en échange... On est un peu piégé parce qu'il faut du temps, de l'investissement, du travail, pour pouvoir engager des réformes de structures suffisantes qui dépassent le cadre actuel. Il faut davantage de pouvoir, davantage d'autonomie bien sûr, pour pouvoir structurer un développement durable, comme on dit maintenant. Le fameux Padduc...

Nous avons été un préalable, mais tout reste à faire. Il faut obtenir les réformes structurelles, il faut davantage d'autonomie, c'est à négocier. Nous sommes pour la démarche démocratique, pacifiste, donc il faut convaincre davantage de Corses et il faut que l'on fasse un front commun dans nos demandes par rapport à Paris. C'est en train un peu de s'esquisser dans certains dossiers... c'est un début. Nous, on était au niveau de la gestation...
On était dans le combat contre, mais on ne refusait jamais un dialogue. On a participé à des dialogues. J'ai participé au statut Joxe, plusieurs d'entre nous ont participé au dialogue chaque fois que c'était possible. Mais on s'est rendu compte, et ça continue, que si l'on n'a pas une masse de Corses qui ne partagent pas entièrement nos idées, mais qui sont d'accord sur quelques points essentiels, comme la langue par exemple, comme le développement durable aussi, si on n'a pas un certain nombre de Corses qui pensent comme nous sur quelques points essentiels, Paris peut nous faire attendre tant qu'il veut. Nos agitations sur place ne le menacent pas. C'est une mauvaise barque quelque part, surtout qu'avec l'Europe et les actions des députés européens dont François Alfonsi et moi-même avant, nous avons fait connaître un peu plus la réalité. Et puis les gens commencent à connaître. Ils savent qu'il y a des statuts, le statut de la Catalogne, du Pays Basque, de la Sardaigne, du Val d'Aoste, alors que quand j'ai commencé, on l'ignorait. Il n'y avait que Paris, c'était le méridien. Après, on avait des œillères pour tout ce qui était latéral...

Le journal aujourd'hui sert à continuer, à préparer les esprits dans ce sens-là... Une sorte de pédagogie en fait pour nos idées, d'illustrer l'actualité à travers notre prisme à nous. Il apporte des arguments à nos propres militants qui sont mieux armés... il sert... Et puis surtout, ce qui nous intéresse, c'est ce qui vient après. C'est-à-dire le vrai début. Nous pensons que l'on va regrouper le plus possible de forces. D'abord du côté des natios, comme on dit. Ça se fait, il y a déjà l'hypothèque de la lutte armée qui est levée depuis un certain temps, ça a facilité les choses. Ça va se renforcer si plait à Dieu, du moins il faut travailler à ça, nous sommes plusieurs à le partager et à partir de là, à convaincre et adjoindre plus de gens. Mais notre démarche ne peut être que démocratiques. C'est-à-dire que nous ne pouvons avancer que si nous sommes encore plus démocratiques que la moyenne lambda. Et quand je dis « démocratique » c'est au niveau du combat des idées, pas forcément du bulletin dans l'urne... » ■

Max Simeoni suscitait en permanence des actions militantes, comme ici en 1989, où il revendiqua le démontage de panneaux routiers non écrits en corse. Les militants UPC menèrent durant des mois des actions sur le réseau avec le slogan : *« paesi corsi, nomi corsi ! »* Le résultat de cette « récolte » fut présenté à la presse par Max, protégé par son mandat européen qui lui évitait des poursuites.
Un combat gagné (pas seulement par l'UPC) à rombu di luttà, puisqu'aujourd'hui les panneaux sont bilingues.
Il a toujours été très impliqué et soucieux des luttes quotidiennes, pour la langue, la culture, l'économie, comme la mise en place de la société de capital-risques Femu Quì. Il aimait à citer l'exemple de la coopérative de Mondragon. Ou pour défendre Air Corsica (sur la photo avec son premier président Philippe Ceccaldi, et François Alfonsi qui fut l'un des promoteurs de la compagnie aérienne). Très soucieux de la question de l'eau ou de l'énergie, notamment du développement de la filière bois, de celle des déchets (on se souvient de son action décisive contre l'immonde décharge de Teghjime), de l'obtention d'un statut fiscal, dont il vantait les mérites d'un Poseima (à Madère et aux Açores) revendiquant un Poseicor (pour la Corse). Et tant d'autres luttes qui lui doivent beaucoup. ■

«**Au moment où je parle, je ne sais pas vers quoi veut tendre l'État**», dixit Gilles Simeoni à Aleria lors de l'AG de Femu a Corsica le 3 septembre. Autrement dit, une multitude de rencontres, préparation à tous les échelons pour préparer le processus de sortie de la Corse de l'impasse institutionnelle, politique et juridique.

L'autonomie pour être maître de son destin

par Max Simeoni

On va discuter de tout: autonomie, reconnaissance du peuple corse, économie, etc. De tout, sans tabous. À cette heure, le président de la CdC ne sait pas ce que l'État veut.
On reste cloué. Sans voix.
Deux hypothèses:
- celle du pouvoir central: on ne sait pas du tout s'il est favorable à la thèse autonomiste ou s'il a des cartes cachées qu'il va abattre à un moment où à l'autre.
- la «sortie» de Gilles Simeoni à cette AG est-elle un ultimatum ou un moment où les autonomistes ne peuvent plus attendre? Ont-ils, cependant, les moyens d'une rupture avec le pouvoir central?
En toute occurrence, le «peuple» va réagir. On peut spéculer que la situation va se compliquer.

Des forces clandestines sont-elles à l'affût pour jouer dans ce registre? Personne n'en sait rien avec certitude, on est plutôt dans le domaine de la confusion sans savoir ce qui peut advenir. L'erreur principale est d'avoir laissé la politique s'enfermer dans des élections sans pouvoir réformateur. Les autonomistes portent cependant la responsabilité de toutes les retombées négatives de cet horizon: vie plus chère, terre inaccessible pour les constructions des autochtones, spéculation et dérives mafieuses...

Il faut que les droits du peuple corse passent par une autonomie complète et de plein exercice, la reconnaissance du peuple corse et la coofficialité de la langue Corse.

L'équation à résoudre est pourtant simple, les mandats de «gestion» sans pouvoir réel, structurel, sont compromis dans cette gestion dont ils ne sont pas la cause directe mais à qui on a fait croire qu'ils pouvaient tout arranger. En fait, il s'agit de remplacer un statut de gestion dont le pouvoir central contrôle tout, les fonds publics en particulier, parce que face à face il y a la demande naturelle d'avoir les moyens d'être responsable de l'avenir du peuple corse alors que l'État français est par nature totalitaire: il ne reconnaît pas le droit à la différence sur son territoire. En conséquence, c'est un pouvoir de militants organisés au sein du peuple corse qui peut à la fois donner mandat pour participer aux élections et qui mène l'action d'émancipation dans tous ses aspects, physiques, intellectuels, et financiers. Cette base organisée de militants n'existe pas, les élections d'élus locaux *«qui ne font pas la loi»* selon le Président de la République, jouent carrière et avantages personnels.

Pour conclure, trois pôles d'actions efficaces: les mandats «locaux», le pouvoir tutélaire, la respiration démocratique des Corses. La forfaiture vient du fait que les mandats «locaux» et les militants présentés comme efficients ne le sont pas. Ainsi les différents statuts de la Corse (Deferre, Jospin, Cazeneuve, etc.) n'ont rien changé au sort du peuple corse. Il faut que les droits du peuple corse passent par une autonomie complète et de plein exercice, la reconnaissance du peuple corse et la coofficialité de la langue Corse. Être maître de son destin signifie pouvoir gérer les intérêts collectifs au sein de ce peuple. Le débat démocratique tenant compte des différences internes est la seule voie. Sinon un «maître» l'impose ou démissionne.
En conclusion, je citerai la phrase de Gilles: *«Ne laissons pas passer le train de l'Histoire»*. ■

Note: réflexions qui ont trait à la vocation touristique de la Corse. La première partie chronologiquement était celle d'un réservoir d'hommes pour les guerres et la maintenance de l'Empire colonial. Georges Clémenceau a dit, pour ce qui est du réservoir d'hommes, que les Corses partaient en 1914 par bateaux entiers en chantant la Marseillaise et qu'il suffisait de trois chaloupes pour ramener les survivants chez eux...

Avèdeci o Max, a vostra voce ùn si spinghjerà. Cuntinueremu à fala sente.

Umagiu in Ponte Novu

Màssimu Simeoni era fidu à Ponte Novu è e so accolte annuale nant'à u Ponte. Ramentava suvente a storia chì s'hè ghjucata quì, induve s'hè spenta l'indipendenza di Pasquale Paoli. Èramu in lu diciottèsimu, è a pìccula Nazione di 14 anni s'hè spenta nant'à e ribbe di Golu, ingunfiate da u sangue patriottu.
Quandu a sfila di vittura ch'accumpagnava a so salma hè passata in Ponte Novu, uni pochi di militenti ch'aspettàvanu nant'à a strada, di fronte à u munumentu di u ricordu, si sò indinuchjati è anu postu fiori à a croce di Ponte Novu.
À l'avvicinu di u so paese di Lozzi, bandere more èranu appiccicate à longu à a strada è tutti i parenti è l'amichi l'aspettàvanu in a ghjesgia induv'ellu avìa ellu stessu accumpagnatu i so fratelli.
A ceremònia li averìa piaciutu, cù canti magnìfichi d'emuzioni, di paisani, culturali, è di Battista Acquaviva.
E prèdiche, a lettura di a bìbbia da un'di i so figliulini cari, l'avvèdeci di *l'Anziani per l'avvene* cù quale si piacìa à cuntrastà (p11), l'umagiu cummuvente di u so nipote, Gilles... anu ritimatu a ceremònia stringhjènduci u core.
Arritti basgia affettuosamente a so sposa, Marie Christine, i so figlioli, Albert, Julia, Ghjuvan'Carlu, i so figliulini, nipoti è niputini, tutti i parenti è l'amichi adduluriti.
Riposi in pace o Max in a to cara terra niulinca. ■

Corse c|a.u.e

AVIS DE RECRUTEMENT

LE CAUE DE CORSE RECRUTE UN (UNE) URBANISTE

Mission : Spécialiste de l'aménagement urbain, l'urbaniste fournit des éléments d'aide à la décision aux élus avant la construction ou l'aménagement d'une zone urbaine. Quelle que soit sa mission, il étudie tous les aspects du projet : analyse de l'état du quartier, faisabilité, problèmes d'environnement, données économiques, sociologiques, financières et juridiques. Sous l'autorité de la directrice et en lien avec les différents partenaires :
- Il est appelé en amont d'un projet de développement pour faire des études, analyser de nombreux facteurs et poser un diagnostic qui servira à prendre les bonnes décisions avant l'aménagement d'un quartier, la construction d'une zone industrielle, etc.
- Il participe à l'élaboration d'un projet de développement local
- Il définit ou participe à la définition de la stratégie de développement d'un territoire
- Il conseille et assiste les élus dans le cadre de la procédure d'élaboration de leur PLU, ou de leurs cartes communales
- Il conseille les particuliers sur toutes demandes portant sur les certificats d'urbanisme, les permis de construire, le PADDUC, etc.

Formation demandée : Formation supérieure niveau Bac + 5 :
- Master pro urbanisme et aménagement, avec spécialisation : soit en aménagement et valorisation des patrimoines, soit en construction et aménagement durable, soit en environnement conception de projets développement des territoires
- Master aménagement des territoires
- Master ville et environnement urbain
- Master droit de l'environnement et urbanisme
- Master géographie spécialisation urbanisme et aménagement

Compétences et qualités exigées : Goût du travail en équipe, Esprit d'analyse et capacité de synthèse, Approche globale et interdisciplinaire, Excellente expression orale et écrite, Compétences en pilotage de projets et faculté de management d'équipe : capacité à prendre des décisions, capacité d'engagement pour réunir, animer, dynamiser

Conditions du poste :
- CDI à temps plein
- Souplesse horaire et disponibilité
- Permis B indispensable en raison de déplacements nombreux sur le territoire
- Rémunération statutaire selon convention collective des CAUE
- Poste basé à Bastia

Adresser CV accompagné d'une lettre de motivation avant le 30 septembre 2023 à :

Mr le Président du CAUE de Corse
Immeuble l'Expo - 9, Avenue de la Libération
20600 BASTIA

Legali Annunzii

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 6 septembre 2023 à BASTIA, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes.
FORME : Société par actions simplifiée
DENOMINATION : RENOVER POUR DEMAIN
SIEGE SOCIAL : 16, Bouleverd Paoli – 20200 BASTIA
ASSOCIES : Muriel ATTOLINI (50%) – Marie Annonciade MANNERINI épouse FLACH (50%)
OBJET : L'assistance à maîtrise d'ouvrage publique ou privée et la fourniture de conseils et d'assistance à des clients (entités privées ou publiques) en matière de rénovation énergétique globale et performante de tous bâtiments.
La réalisation d'études thermiques, d'audits énergétiques, de tests d'infiltrométrie, d'études de faisabilité solaire ou autre énergie, d'études de faisabilité technico-économique, de bilans carbones et énergétiques.
La réalisation d'études financières issues des audits énergétiques ou liées à la rénovation énergétique de bâtiments.
La réalisation de process d'opérateurs ensembliers de la rénovation capables de proposer des offres complètes intégrant conception, travaux, financement et garantie de performance pour les bâtiments faisant l'objet d'un processus de rénovation énergétique ; capable d'offrir des solutions intégrées et conçues sur mesure pour faciliter la rénovation globale.
La réalisation de toutes opérations de formation destinées aux entreprises, administrations, personnes morales publiques ou privées, physiques ou morales portant sur la rénovation énergétique des bâtiments.
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
CAPITAL : 5 000 euros
APPORT EN NUMERAIRE : 5 000 euros
PRESIDENCE : Muriel ATTOLINI demeurant Route de Cardo, Villayet, 20200 BASTIA
DIRECTEUR GENERAL : Marie Annonciade MANNERINI épouse FLACH demeurant 9, Bd Général de Gaulle – 20200 BASTIA
IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de BASTIA

Pour avis, la présidente

ALPHA CONSEILS
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 100 EUROS
SIÈGE SOCIAL : CHEMIN ANTON DI BRANCA
20166 ALBITRECCIA

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ALBITRECCIA du 4/9/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique
Dénomination sociale : ALPHA CONSEILS
Siège social : Chemin Anton di Branca, 20166 ALBITRECCIA
Objet social : L'achat, la vente, le conseil, la représentation commerciale, le négoce de produits et matériels, et la sous-traitance se rapportant à toute activité de cuisine et d'aménagement intérieur, mais également la pose de meubles de cuisine.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 100 euros
Gérance : Monsieur Marc-Anthony POLI, demeurant Chemin Anton di Branca 20166 ALBITRECCIA, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO.

ABBUNAMENTU

ARRITTI
5 Bd H. de Montera • 20200 BASTIA
✆ 09 65 32 16 90 - Fax : 04 95 31 64 90
arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Vogliu un abbunamentu di :

❒ 55 € un annu/un an ❒ 34€ sei mesi/six mois ❒ 82 € u stranieru/étranger

Casata è Nome (nom et prénom)
Indirizzu (adresse)
Mail è telefonu (e-mail et téléphone)

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE - MAIRIE DE BIGUGLIA

Marché de fournitures et services communication : Lot 1 - Impression / Lot 4 - Impression de bâches publicitaires
Directive 2014/24/UE

SECTION I - POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact - MAIRIE DE BIGUGLIA, R.N. 193, à l'attention de M. Jean-Charles GIABICONI, F-20620 BIGUGLIA. Tél. (+33) 4 95 58 98 58.
E-mail : mairie.biguglia@wanadoo.fr.
Code d'identification national : 21200037600013.
Adresse(s) internet : Adresse générale du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice : https://biguglia.corsica/
Adresse du profil d'acheteur (URL) :
https://www.achatspublicscorse.com:443/2450
Accès électronique à l'information (URL) :
https://www.achatspublicscorse.com
Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : https://www.achatspublicscorse.com
Le marché est attribué par un acheteur central : Non
Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Auprès du ou des points de contact susmentionnés.
Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : Auprès du ou des points de contact susmentionnés.
Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :
Auprès du ou des points de contact susmentionnés.
I.2) Type de pouvoir adjudicateur - Autorité régionale ou locale.
I.3) Activité principale - Services généraux des administrations publiques.
I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs - Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non

SECTION II - OBJET DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé attribué au concours/projet par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice - Marché de fournitures et services communication : Lot 1 - Impression / Lot 4 - Impression de bâches publicitaires.
II.1.2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 22460000.
Mot(s) clé(s) descripteur(s) : Publicité, Impression, Prestations de services.
II.1.3) Type de marché : fournitures
II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions : Fourniture d'articles imprimés sur papier et bâches publicitaires.
II.1.6) Lots : Division en lots : oui
Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.
II.2) Description :
• Intitulé - LOT n° 1 Intitulé : Impression.
Code(s) CPVadditionnel(s) : 79810000.
Lieu d'exécution : FRM02 - Haute-Corse.
Description des prestations : Impressions sur support papier
Critères d'attribution : Critère(s) de qualité
1. Délai d'exécution / Pondération : 40%
2. Performance en matière de protection de l'environnement / Pondération : 10%
3. Prix / Pondération : 50%
Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition : dynamique
Durée en mois : 24 (à compter de la date d'attribution du marché).
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui.
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Reconduction tacite pour une période de 24 mois
Variantes : Des variantes seront prises en considération : Non
Informations sur les options : Options : Non
Informations sur les catalogues électroniques : Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non
Informations sur les fonds de l'Union Européenne : Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non
• Intitulé - LOT n° 2 Intitulé : Impression de bâches publicitaires.
Code(s) CPVadditionnel(s) : 79810000.
Lieu d'exécution : FRM02 - Haute-Corse.
Description des prestations : Impressions sur bâches publicitaires
Critères d'attribution : Critère(s) de qualité
1. Délai d'exécution / Pondération : 30%
2. prix / Pondération : 70%
Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition : dynamique
Durée en mois : 24 (à compter de la date d'attribution du marché).
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui.
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Reconduction tacite pour une période de 24 mois
Variantes : Des variantes seront prises en considération : Non
Informations sur les options : Options : Non
Informations sur les catalogues électroniques : Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non
Informations sur les fonds de l'Union Européenne : Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation
III.1.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ;
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail ;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ;
III.1.2) Capacité économique et financière : Les critères de sélection sont ceux énoncés dans les documents de passation de marchés
III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché.

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description
IV.1.1) Type de procédure : Appel d'offres ouvert
IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) : Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui
IV.2) Renseignements d'ordre administratif
IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : oui
IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 20 octobre 2023 12:00:00
IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.
Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).
IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres
Date : 27 octobre 2023 12h00
Lieu : Hôtel de Ville

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :
Il s'agit d'un marché renouvelable : oui. Janvier 2027
VI.4) Procédures de recours
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours
Tribunal administratif de BASTIA, villa Montepiano, F-20247 Bastia. EMail : greffe.ta-bastia@juradm.fr.
Tél. (+33) 4 95 32 88 66. Adresse internet : http://bastia.tribunal-administratif.fr/
Fax (+33) 4 95 30 72 87
VI.4.3) Service auprès duquel des informations peuvent être obtenues sur l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA, villa Montepiano, F-20247 Bastia.
EMail : greffe.ta-bastia@juradm.fr. Tél. (+33) 4 95 32 88 66.
Adresse internet : http://bastia.tribunal-administratif.fr/
Fax (+33) 4 95 30 72 87
VI.5) Date d'envoi du présent avis : 11 septembre 2023

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

PAR JUGEMENT EN DATE DU 05/09/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **SOLYVIA (SAS) -** LIEU DIT DOMAINE DE PINIA - 20240 GHISONACCIA
ACTIVITE : LA FABRICATION, IMPORTATION, EXPORTATION, TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION DE TOUT PRODUIT BIO, PRODUITS NATURELS ET ACTIVITÉS DÉRIVEES
RCS BASTIA B 514 665 025 - 2009 B 379

PAR JUGEMENT EN DATE DU 05/09/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **SASU SARTE JEAN-BAPTISTE (SAS) -** RESTAURANT LE PASCAL PAOLI - MORIANI PLAGE - 20230 SAN-NICOLAO
ACTIVITE : RESTAURANT (GRANDE RESTAURATION), VENTE DE BOISSONS NON ALCOLISÉES
RCS BASTIA B 751 875 451 - 2012 B 293

PAR JUGEMENT EN DATE DU 05/09/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **JOSE BAR BRASSERIE (SARL) -** PONTE NOVU - 20235 CASTELLO-DI-ROSTINO
ACTIVITE : RESTAURATION DE TYPE TRADITIONNEL, DÉBIT DE BOISSONS
RCS BASTIA B 793 930 306 - 2013 B 319

PAR JUGEMENT EN DATE DU 05/09/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **SARL ECO-LOGIS (SARL) -** LIEU DIT DIRUDU - 20221 VALLE DI CAMPOLORO
ACTIVITE : PETITE MAÇONNERIE PEINTURE.
RCS BASTIA B 788 701 555 - 2012 B 425

PAR JUGEMENT EN DATE DU 05/09/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **FINITIONS CORTENAISES (SAS) -** AVENUE DU BARON MARIANI - LE PRATO - 20250 CORTE
ACTIVITE : TOUS TRAVAUX DE FINITIONS DANS LE BÂTIMENT
RCS BASTIA B 825 018 948 - 2017 B 44

POUR EXTRAIT,
SELARL ME NICOLE CASANOVA, GREFFIER

AVIS D'ATTRIBUTION

ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi - BP 618 - 20601 BASTIA
Tél : 04 95 30 95 30 - Fax : 04 95 33 86 05 - mèl : marches-publics@odarc.fr - web : http://www.odarc.fr - SIRET 33035573600019

Objet : Construction d'un bâtiment technico-administratif et d'un hangar de stockage de matériel agraire
Référence acheteur : 003/TX/23
Nature du marche : Travaux
Procédure adaptée
Classification CPV : Principale : 45210000 - Travaux de construction de bâtiments
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia, Villa Montépiano, 20407 Bastia - Cedex, Tél : 0495328866 - Fax : 0495323855 - greffe.ta-bastia@juradm.fr

ATTRIBUTION DU MARCHÉ
• LOT N° 01 - DESAMIANTAGE
Nombre d'offres reçues : 3
Date d'attribution : 11/07/23
Marché n° : 2023003lot1
FIBRA, 1 ALL THOMAS EDISON, 13500 MARTIGUES
Montant HT : 44 500,00 Euros
• LOT N° 02 - VRD/ESPACES VERTS/CLOTURES
Nombre d'offres reçues : 2
Date d'attribution : 11/07/23
Marché n° : 2023003lot2
PETRONI SUD, ZI MIGLIACCIARO, 20243 PRUNELLI-DI-FIUMORBO
Montant HT : 354 455,00 Euros
• LOT N° 03 - GROS-OEUVRE/ENDUITS
Nombre d'offres reçues : 3
Date d'attribution : 11/07/23
Marché n° : 2023003lot3
PETRONI SUD, ZI MIGLIACCIARO, 20243 PRUNELLI-DI-FIUMORBO
Montant HT : 294 629,00 Euros
• LOT N° 04 - CHARPENTE METALLIQUE/COUVERTURE SECHE
Nombre d'offres reçues : 2
Date d'attribution : 11/07/23
Marché n° : 2023003lot4
SARL BASTIA CHARPENTES ARMATURES, 17 RUE DUPIN, 75006 PARIS 6
Montant HT : 97 763,00 Euros
• LOT N° 05 - CHARPENTE PAROIS BOIS/ETANCHEITE
Nombre d'offres reçues : 3
Date d'attribution : 11/07/23
Marché n° : 2023003lot5
PETRONI SUD, ZI MIGLIACCIARO, 20243 PRUNELLI-DI-FIUMORBO
Montant HT : 439 627,00 Euros
• LOT N° 06 - BARDAGE/HABILLAGE DE FACADES
Nombre d'offres reçues : 4
Date d'attribution : 11/07/23
Marché n° : 2023003lot6
PETRONI SUD, ZI MIGLIACCIARO, 20243 PRUNELLI-DI-FIUMORBO
Montant HT : 139 940,00 Euros
• LOT N° 07 - SERRURERIE
Nombre d'offres reçues : 2
Date d'attribution : 11/07/23
Marché n° : 2023003lot7
SO CO FER, ALL PA DE PURETTONE, 20290 BORGO
Montant HT : 93 370,00 Euros
• LOT N° 08 - MENUISERIES ALUMINIUM
Nombre d'offres reçues : 4
Date d'attribution : 11/07/23
Marché n° : 2023003lot8
SOC INSULAIRE FERMETURES ALU ET PVC, VC ZONE ARTISANALE, 20250 CORTE
Montant HT : 261 595,00 Euros
• LOT N° 09 - PLATRERIE/FAUX PLAFONDS/MENUISERIES BOIS
Nombre d'offres reçues : 5
Date d'attribution : 11/07/23
Marché n° : 2023003lot9
SOC CLOISONS ET PLAFONDS, ZI DE TRAGONE, 20620 BIGUGLIA
Montant HT : 143 031,00 Euros
• LOT N° 10 - REVETEMENTS SOL ET MURS
Ce lot a été déclaré SANS SUITE.
• LOT N° 11 - PEINTURE/NETTOYAGE
Nombre d'offres reçues : 6
Date d'attribution : 11/07/23
Marché n° : 2023003lot11
SOC CLOISONS ET PLAFONDS, ZI DE TRAGONE, 20620 BIGUGLIA
Montant HT : 69 088,00 Euros
• LOT N° 12 - ASCENSEUR
Nombre d'offres reçues : 1
Date d'attribution : 11/07/23
Marché n° : 2023003lot12
KONE, 455 PRO DES ANGLAIS, 78190 NICE
Montant HT : 27 850,00 Euros
• LOT N° 13 - PLOMBERIE/CVC
Nombre d'offres reçues : 1
Date d'attribution : 11/07/23
Marché n° : 2023003lot13
SARL BARRARD, ZI PURETTONE, 20290 BORGO
Montant HT : 227 434,00 Euros
• LOT N° 14 - ELECTRICITE CFO-CFA
Nombre d'offres reçues : 2
Date d'attribution : 11/07/23
Marché n° : 2023003lot14
SARL AETC, AV PIERRE DE BERNARDI, 20290 PATRIMONIO
Montant HT : 209 177,00 Euros
• LOT N° 15 - PHOTOVOLTAIQUE
Nombre d'offres reçues : 3
Date d'attribution : 11/07/23
Marché n° : 2023003lot15
• SOLAIRE CORSE, LD LIEU DIT LICCIOLA, 20200 SAN-MARTINO-DI-LOTA
Montant HT : 57 823,00 Euros

Envoi le 11/09/23 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur : http://www.marchespublics.info

---

AVIS D'ATTRIBUTION

ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi - BP 618 - 20601 BASTIA
Tél : 04 95 30 95 30 - Fax : 04 95 33 86 05 - mèl : marches-publics@odarc.fr - web : http://www.odarc.fr - SIRET 33035573600019

Objet : Fourniture de matériel d'analyse de produits agricoles et agro-alimentaires
Référence acheteur : 006/FCS/23
Nature du marche : Fournitures
Procédure ouverte
Classification CPV :
Principale : 38432000 - Appareils d'analyses
Complémentaires : 38434000 - Analyseurs 42300000 - Fourneaux, incinérateurs et fours industriels ou de laboratoire
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia, Villa Montépiano, 20407 Bastia - Cedex, Tél : 0495328866 - Fax : 0495323855 - greffe.ta-bastia@juradm.fr
Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Diffférends et Litiges relatif aux marchés publics, secrétariat du comité, place Félix Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE - 06 -
Tél : 0484354554 - Fax : 0484354460 - catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat, article L551-1 du code de justice administrative. Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif, avant la signature du marché public ou de l'accordcadre.
- Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ
Valeur totale du marché (hors TVA) : 432197 euros
• LOT N° 01 - Systèmes automatisés pour analyses standards de produits agroalimentaires et d'aliments pour animaux
Nombre d'offres reçues : 2,
Nombre d'offres reçues de la part de PME : 0,
Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE : 0,
Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE : 0,
Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2
Date d'attribution : 24/07/23
Marché n° : 2023006LOT1
FOSS FRANCE, 35 RUE DES PEUPLIERS, 92000 NANTERRE
Montant HT : 108 163,00 Euros
Le titulaire est une PME : NON
Sous-traitance : non.
• LOT N° 02 - Analyseurs de produits laitiers et d'aliments pour animaux
Nombre d'offres reçues : 1,
Nombre d'offres reçues de la part de PME : 0,
Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE : 0,
Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE : 0,
Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1
Date d'attribution : 24/07/23
Marché n° : 2023006LOT2
FOSS FRANCE, 35 RUE DES PEUPLIERS, 92000 NANTERRE
Montant HT : 289 007,00 Euros
Le titulaire est une PME : NON
Sous-traitance : non.
• LOT N° 03 - Équipements de laboratoire
Nombre d'offres reçues : 1,
Nombre d'offres reçues de la part de PME : 0,
Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE : 0,
Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE : 0,
Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1
Date d'attribution : 24/07/23
Marché n° : 2023006LOT3
GROSSERON SAS, 4 RUE DES ENTREPRENEURS, 44220 COUERON
Montant HT : 35 027,00 Euros
Le titulaire est une PME : NON
Sous-traitance : non.

Envoi le 08/09/23 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur : http://www.marchespublics.info

Pensez-y !
Vous pouvez vous abonner en ligne
www.arritti.corsica/abbunamentu

Your European Political Party

L'Alliance Libre Européenne est le seul parti politique qui défend fermement le droit à l'auto-détermination des Peuples. 46 partis politiques, dans 19 Etats-membres, en font partie. Nous soutenons les Nations sans Etats, les Peuples, les régions et les minorités en Europe. Suivez-nous pour connaître les dernières nouvelles, les ressources et les outils pour l'auto-détermination, la culture, les droits linguistique et bien plus encore.

L'Allianza Lìbera Aurupea hè u solu Partitu Pulìticu Aurupeu chì difende di manera forte u dìrittu à l'autodeterminazione di tutti i Pòpuli. Si sò accolti inseme 46 partiti prisenti in 19 Stati membri di l'Unione Aurupeu. Inseme, sustinemu e Nazioni senza Statu, i Pòpuli, e regioni è e minurità d'Auropa.

Brancàtevi è suvitàteci par cunnosce l'ùltime nutizie, e risorze è l'arnesi à prò di l'autoditirminazione, di a ghjustizia culturale è linguìstica, è ancu di più.

e-f-a.org

@EFAparty

European Free Alliance

This publication received financial support from the European Parliament. Sole liability rests with the author and the European Parliament is not responsible for any use that may be made of the information herein.